



Programme mis en œuvre par :

Ministère de l'Economie, des
Finances et de l'Appui à
l'Investissement

Ministère de la Jeunesse, des
Sports et de l'Intégration
Professionnelle



Programme financé par
l'Union européenne

Programme « Initiative Régionale d'Appui au Développement Economique Durable – IRADA »



NOTE D'EVALUATION DES APPUIS FINANCIERS ACTROYES AUX PME & TPE

Juin 2021

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE	3
OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	4
1. OBJECTIFS DE L'ENQUETE.....	4
2. METHODOLOGIE.....	4
RESULTATS DE L'ENQUETE.....	4
1. NOTORIETE DU PROGRAMME IRADA AVANT L'OCTROI DE LA SUBVENTION.....	4
2. PRESERVATION DE L'ACTIVITE ET DES POSTES D'EMPLOIS DES BENEFICIAIRES DE LA SUBVENTION.....	5
3. MOYENS DE PRISE DE CONNAISSANCE DE LA SUBVENTION	7
4. QUID DE LA SUBVENTION ACCORDEE.....	8
5. DEGRE DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DE LA SUBVENTION	9
5.1. Concernant la subvention allouée.....	9
5.2. Concernant l'assistance des antennes régionales IRADA	10
5.3. Concernant le délai d'octroi de la subvention	11
6. PERTINENCE DE LA PATEFORME ELECTRONIQUE	11
CONCLUSION	13
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE.....	15
ANNEXE 2 : RAPPORTS D'EVALUATION DES REGIONS CIBLES	16
1. REGION DE BIZERTE.....	17
2. REGION DE JENDOUBA	19
3. REGION DE SIDI BOUZID.....	30
4. REGION DE KASSERINE	31
5. REGION DE GAFSA.....	33
6. REGION DE SFAX.....	41
7. REGION DE GABES	50
8. REGION DE MEDENINE.....	55

CONTEXTE

La pandémie du COVID-19 a profondément affecté les acteurs de l'économie tunisienne tant au niveau national que régional. Les PME et les TPEs, qui constituent un pilier économique important, ont été profondément impactées. Le programme IRADA a décidé de s'adapter à ce contexte difficile et a apporté un soutien à ces entités lésées par le COVID-19 en leur octroyant des appuis financiers directs dans les huit régions cibles du programme afin de limiter les impacts socio-économiques de la crise (licenciements, cessation de paiement, faillites, etc....).

Ainsi, le programme IRADA, dans sa nouvelle orientation, a réservé un montant de 1,6 millions d'euros, soit 200.000 euros pour chaque région pour aider au moins 1600 TPEs/PMEs à faire face aux répercussions négatives de cette pandémie en lui accordant une subvention plafonnée à 1000 euros pour chaque entité. L'objectif est de contribuer à préserver l'emploi, appréhender la solvabilité et la pérennité des entreprises par l'injection directe de fonds dans les flux de trésoreries des PME & TPEs.

Pour la détermination des bénéficiaires de ces appuis dans les régions, huit (08) comités régionaux ont été constitués à cet effet par décision des Gouverneurs. Ces comités ont arrêté les critères d'éligibilité et qui sont : i) entreprise formelles et en activité, ii) employant de 1 à 9 salariés en dehors du gérant ou du propriétaire, iii) justifiant d'une baisse de chiffre d'affaire d'au moins 50% pour le premier semestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente et ont établi la liste des bénéficiaires en se basant sur le principe « premier arrivé, premier servi ».

L'inscription des PME/TPEs a été effectuée à travers une plateforme électronique dédiée qui a été clôturée à la fin du mois de Février 2021. A cette date de clôture, 3029 PME/TPEs ont déposé une demande dans cette plateforme.

Des actions de communication ont favorisé les enregistrements en ligne des PME/TPEs concernées et ce à travers : i) les publications en arabe et en français sur la page Facebook du Programme, ii) les interventions aux radios régionales et locales et iii) les insertions dans la presse.

Parmi les entreprises inscrites à la plateforme, 1813 uniquement répondent aux critères d'éligibilité dont 44% sont des femmes (790).

Région	Nb. Entités validées	Hommes		Femmes		Budget (EUR)	Nb. Emplois concernés	Budget (TND)	Montant Décaissé en TND	
		NB.	%	NB.	%				%	
Médenine	225	63	28%	162	72%	200 000	1015	660 720	644 800	98%
Gabés	215	156	73%	59	27%	200 000	620	660 720	641 840	97%
Sidi Bouzid	211	136	64%	75	36%	200 000	463	660 720	639 330	97%
Kasserine	216	142	66%	74	34%	200 000	436	660 720	648 000	98%
Sfax	299	206	69%	93	31%	200 000	840	660 720	544 000	82%
Jendouba	206	137	67%	69	33%	200 000	404	660 720	650 000	98%
Gafsa	178	76	43%	102	57%	200 000	554	660 720	569 600	86%
Bizerte	263	107	41%	156	59%	200 000	730	660 720	486 400	74%
Total	1813	1023	56%	790	44%	1 600 000	5062	5 285 760	4 823 970	91%

Après l'octroi des subventions, une enquête de satisfaction a été lancée au début du deuxième trimestre 2021, dans les huit (08) régions cibles, pour évaluer l'action et mesurer son impact sur les entités bénéficiaires. Cette enquête a concerné un échantillon de 761 bénéficiaires, soit 42% de l'ensemble des bénéficiaires.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

- Mesurer le degré de satisfaction des bénéficiaires de la subvention concernant :
 - La subvention (montant, délai d'octroi, l'assistance de l'AR)
 - La démarche suivie par le programme IRADA pour l'octroi de la subvention
- Savoir si les objectifs de l'appui financier sont atteints ou non (continuité de l'activité, préservation des emplois)
- Avoir une idée sur la visibilité du programme IRADA dans les régions

2. METHODOLOGIE

Cible de l'enquête

Cette enquête a ciblé 761 TPEs/PMEs parmi les 1813 qui ont bénéficié de la subvention du programme IRADA dans le cadre l'appui financier aux TPEs/PMEs en difficulté suite à la crise Covid-19.

Types de questions

Le questionnaire regroupe trois types de questions :

1. Des questions fermées à réponse unique (Oui/Non)
2. Des questions fermées à réponses multiples (Facebook, AR IRADA, Ami(e), Radio, Journaux, Organisme patronal, Site web, Autres)
3. Des questions fermées à échelle (Très satisfait, moyennement satisfait, peu satisfait, pas satisfait)

Mode d'administration du questionnaire :

Un e-mail a été envoyé à tous les bénéficiaires de la subvention en les sollicitant à répondre au questionnaire dans une première étape puis un rappel téléphonique, voire un contact direct, a été effectué pour inciter les bénéficiaires qui n'ont pas répondu à répondre au questionnaire.

RESULTATS DE L'ENQUETE

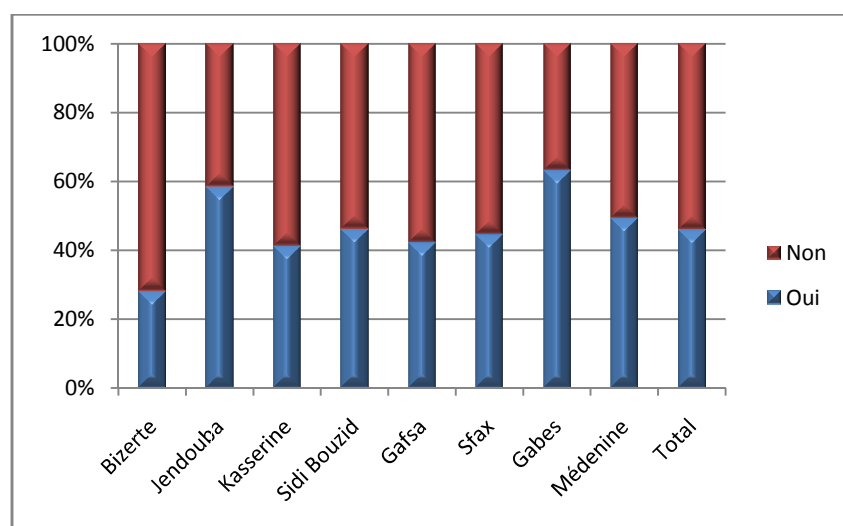
1. NOTORIETE DU PROGRAMME IRADA AVANT L'OCTROI DE LA SUBVENTION

Il est remarquable que l'opération d'appui financier aux PME/TPEs a participé à l'amélioration de la notoriété et la visibilité du programme IRADA. En effet, à la question " Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention ?", 54% des personnes interrogées ne connaissaient pas auparavant le programme avant cette action.

Le pic des résultats est constaté dans la région de Bizerte avec un taux de 72% et les taux les plus bas ont été enregistrés dans les régions de Gabès et de Jendouba avec respectivement 47% et 42%. Le tableau et le graphique suivants illustrent ces résultats.

Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention ?

Région	Oui	Non
Bizerte	28%	72%
Jendouba	58%	42%
Kasserine	41%	59%
Sidi Bouzid	46%	54%
Gafsa	42%	58%
Sfax	44%	56%
Gabes	63%	37%
Médénine	49%	51%
Total	46%	54%

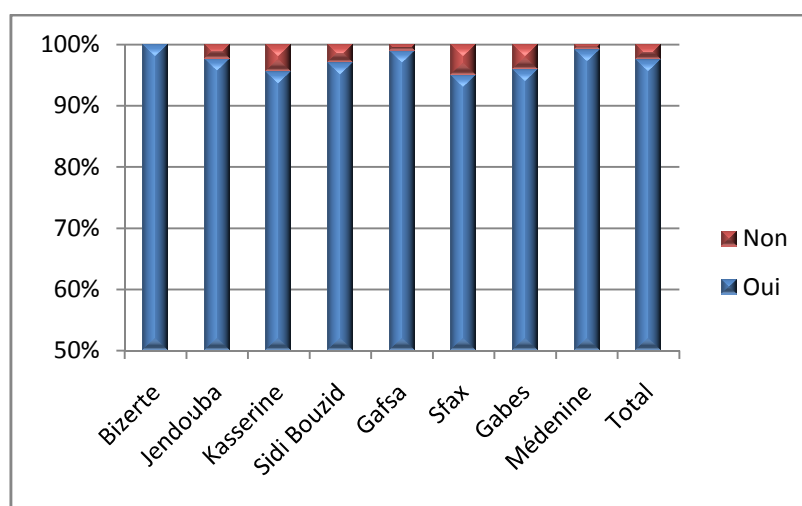


Ainsi, nous pouvons estimer que le lancement du fond d'appui aux PME/TPEs a contribué à doubler la notoriété du programme.

2. PRESERVATION DE L'ACTIVITE ET DES POSTES D'EMPLOIS DES BENEFICIAIRES DE LA SUBVENTION

Après avoir bénéficié de la subvention, 98% des PME/TPEs interrogées sont encore en activité. Ainsi, malgré le contexte difficile, nous pouvons présumer que l'appui financier a contribué à apaiser la crise du COVID-19 pour les bénéficiaires. Nous verrons dans la suite de ce document en quoi ces appuis ont-t-ils servi.

Région	Oui	Non
Bizerte	100%	0%
Jendouba	98%	2%
Kasserine	96%	4%
Sidi Bouzid	97%	3%
Gafsa	99%	1%
Sfax	95%	5%
Gabes	96%	4%
Médenine	99%	1%
Total	98%	2%



Grâce à ces appuis financiers, 87% des entreprises bénéficiaires interrogées ont pu préserver les emplois dont elles disposent. En effet, pour les 761 entreprises interrogées, 2117 emplois ont pu être préservés dont 63% sont des emplois pour des femmes.

Nous pouvons doré déjà conclure que la décision de créer le fonds d'appui aux PME/TPEs est pertinente puisque les subventions accordées à ces entités économiques ont permis de « sauver » ces entreprises et de préserver les postes d'emplois d'une catégorie de la population vulnérable pour les femmes.

Pourcentage des entreprises affirmant que la subvention a contribué à préserver les emplois

Régions	Oui	Non
Bizerte	94%	6%
Jendouba	92%	8%
Kasserine	84%	16%
Sidi Bouzid	96%	4%
Gafsa	79%	21%
Sfax	78%	22%
Gabes	77%	23%
Médenine	93%	8%
Total	87%	13%

Nombre des emplois préservés pour les entreprises interrogées

	Nombre	Dont femmes	% femmes
Bizerte	210	112	53%
Jendouba	198	100	51%
Kasserine	245	133	54%
Sidi Bouzid	371	245	66%
Gafsa	243	179	74%
Sfax	234	118	50%
Gabes	186	86	46%
Médenine	430	365	85%
Total	2117	1338	63%

3. MOYENS DE PRISE DE CONNAISSANCE DE LA SUBVENTION

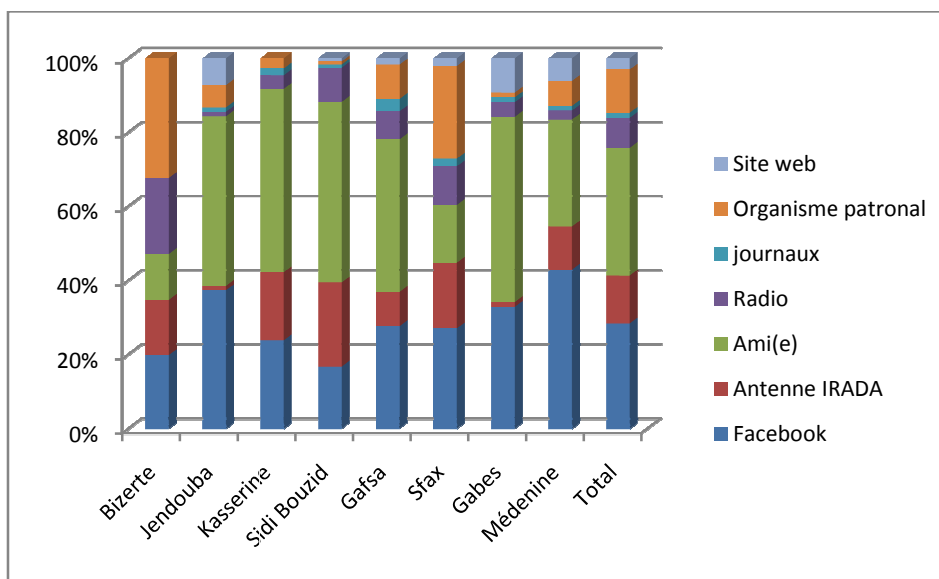
La page face book du programme et des gouvernorats, les démarches effectuées par les antennes régionales et les organismes patronaux ont contribué à concurrence de 65% pour la prise de connaissance de l'action d'appui financier par les bénéficiaires. La bouche à oreille a été un vecteur important pour transmettre l'information à travers les amis des bénéficiaires.

Selon les régions, les radios régionales ont contribué à faire connaître l'action. Toutefois, nous remarquons le faible impact des journaux dans l'ensemble des régions et le faible taux de fréquentation du site web dans la majorité des régions.

Il faut remarquer par ailleurs que l'implication des autorités régionales a favorisé une meilleure visibilité des activités d'appuis financiers étant donné que les pages face book des gouvernorats sont bien consultées par les bénéficiaires.

Les moyens qui ont contribué à la prise de connaissance de la subvention

Région	Facebook	Antenne IRADA	Ami(e)	Radio	journaux	Organisme patronal	Site web
Bizerte	32%	24%	20%	33%	0%	52%	0%
Jendouba	37%	1%	45%	1%	1%	6%	7%
Kasserine	29%	22%	60%	4%	2%	3%	0%
Sidi Bouzid	20%	27%	58%	11%	1%	1%	1%
Gafsa	35%	12%	52%	9%	4%	12%	2%
Sfax	26%	17%	15%	10%	2%	24%	2%
Gabes	34%	1%	52%	4%	1%	1%	10%
Médenine	58%	16%	39%	3%	2%	9%	8%
Total	35%	16%	42%	10%	2%	14%	4%

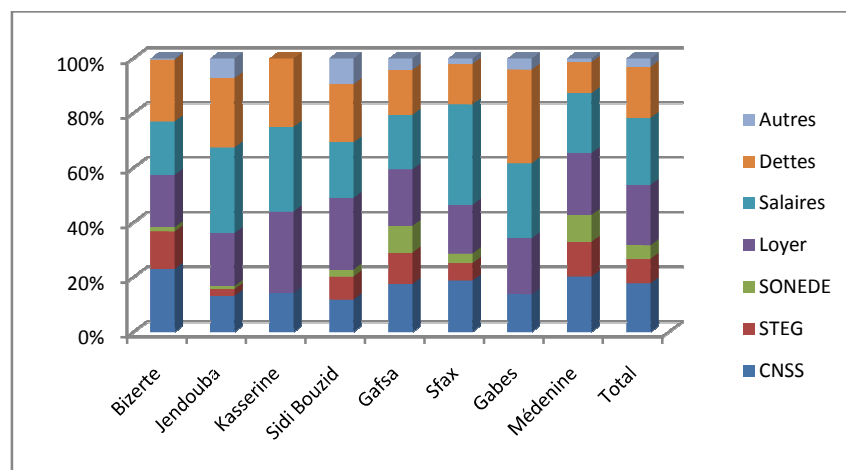


4. QUID DE LA SUBVENTION ACCORDEE

Les résultats de l'enquête montrent que la subvention a servi principalement à subvenir aux besoins cruciaux des PME/TPEs. En effet, elle a contribué à payer les salaires (53%), les loyers (48%), les dettes et les crédits bancaires (41%), les charges sociales / CNSS (39%) et les frais de la STEG/SONEDE (30%). La proportion de ces éléments diffère dans les régions selon le tableau suivant :

A quoi les subventions ont t elles servi

Région	CNSS	STEG	SONEDE	Loyer	Salaires	Dettes	Autres
Bizerte	59%	35%	4%	49%	50%	58%	1%
Jendouba	13%	2%	1%	19%	31%	25%	7%
Kasserine	27%	0%	0%	56%	58%	47%	0%
Sidi Bouzid	24%	17%	5%	53%	41%	43%	19%
Gafsa	53%	35%	29%	62%	60%	49%	13%
Sfax	38%	13%	7%	36%	75%	30%	4%
Gabes	14%	0%	0%	21%	27%	34%	4%
Médenine	64%	40%	31%	72%	69%	36%	4%
Total	39%	19%	11%	48%	53%	41%	7%



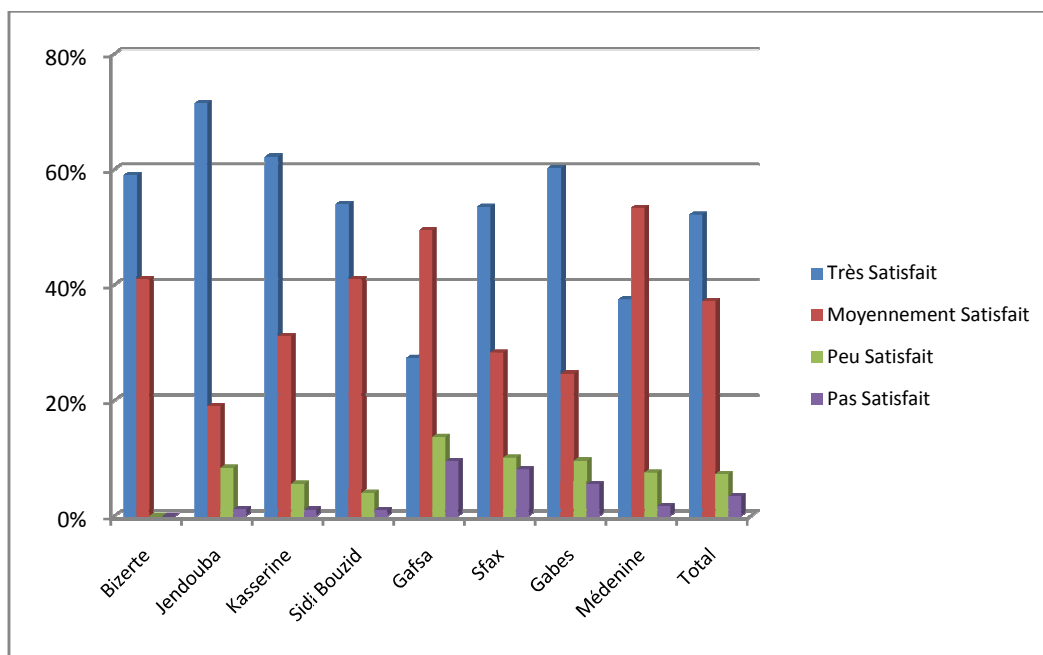
5. DEGRE DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DE LA SUBVENTION

5.1. Concernant la subvention allouée

Selon les résultats de l'enquête, 89% des bénéficiaires enquêtées sont "satisfaits" de la subvention allouée par le programme IRADA pour les appuyer dans le cadre de la crise du COVID-19. 10% seulement sont peu ou pas du tout satisfaits. Cette insatisfaction découle du fait du montant alloué qui, pour certaines activités, est négligeable par rapport aux charges auxquelles ils doivent faire face.

Degré de satisfaction des entreprises bénéficiaires quant à la subvention allouée

La subvention allouée	Très Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait
Bizerte	59%	41%	0%	0%
Jendouba	71%	19%	8%	1%
Kasserine	62%	31%	6%	1%
Sidi Bouzid	54%	41%	4%	1%
Gafsa	27%	49%	14%	9%
Sfax	54%	28%	10%	8%
Gabes	60%	25%	10%	5%
Médenine	38%	53%	8%	2%
Total	52%	37%	7%	3%

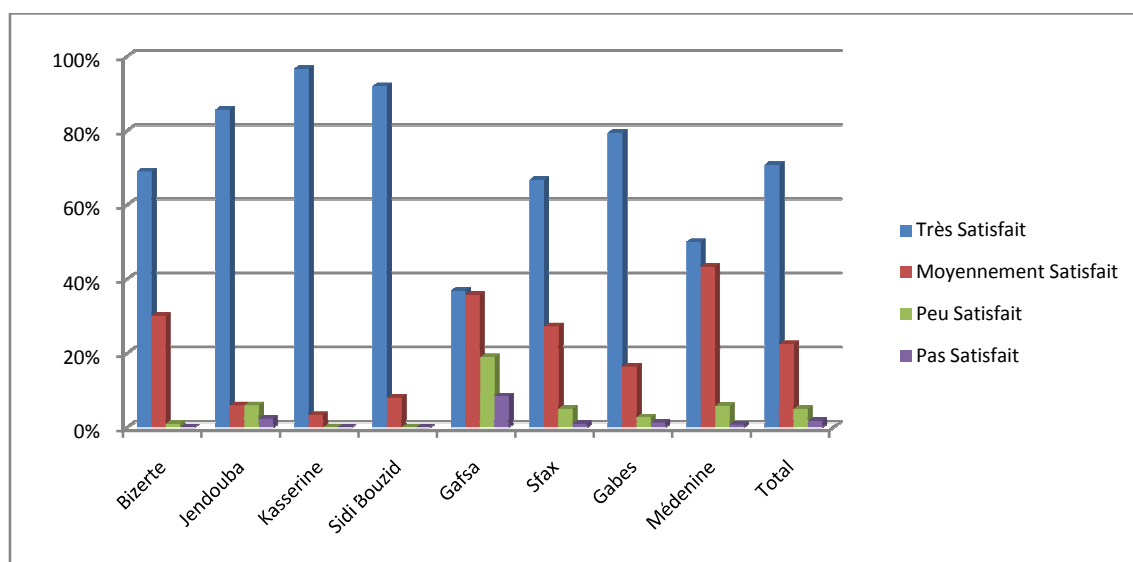


5.2. Concernant l'assistance des antennes régionales IRADA

Les bénéficiaires interrogés qualifient l'assistance des antennes régionales est satisfaisante. En effet, 71% des PME/TPEs interrogées estiment que l'assistance des antennes régionales est "très satisfaisante" et 22% la trouvent "moyennement satisfaisante".

Degré de satisfaction des entreprises bénéficiaires quant à l'assistance des antennes régionales

Assistance des antennes régionales	Très Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait
Bizerte	69%	30%	1%	0%
Jendouba	86%	6%	6%	2%
Kasserine	97%	3%	0%	0%
Sidi Bouzid	92%	8%	0%	0%
Gafsa	37%	36%	19%	8%
Sfax	67%	27%	5%	1%
Gabes	79%	16%	3%	1%
Médenine	50%	43%	6%	1%
Total	71%	22%	5%	2%



5.3. Concernant le délai d'octroi de la subvention

Malgré que la procédure d'octroi de la subvention ait pris un délai assez important (inscription, participation, vérification de l'éligibilité, réunions des comités régionales, validation des bénéficiaires, vérification, virement), 88% des bénéficiaires interrogés ont exprimé qu'ils sont satisfaits.

Degré de satisfaction des entreprises bénéficiaires quant au délai d'octroi de la subvention

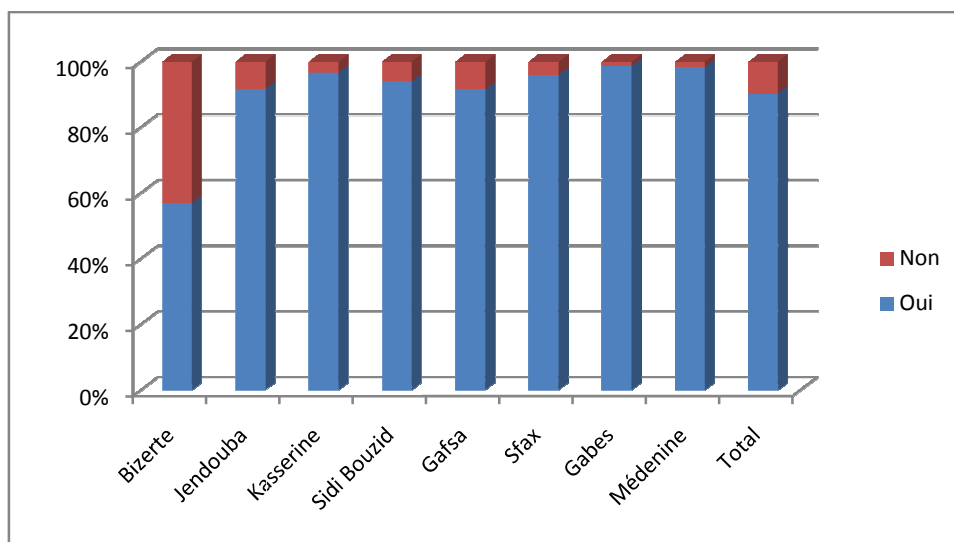
Délai d'octroi de la subvention	Très Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait
Bizerte	50%	46%	2%	2%
Jendouba	69%	19%	8%	4%
Kasserine	80%	20%	0%	0%
Sidi Bouzid	29%	62%	7%	2%
Gafsa	28%	48%	13%	11%
Sfax	26%	50%	19%	5%
Gabes	59%	29%	10%	3%
Médenine	25%	63%	9%	3%
Total	44%	44%	9%	4%

6. PERTINENCE DE LA PLATEFORME ELECTRONIQUE

90% des bénéficiaires interrogés considèrent que l'accès à la plateforme numérique a facilité la démarche d'enregistrement et de dépôt des dossiers contre 10% seulement qui trouvent, que l'utilisation de l'outil informatique et numérique n'a pas facilité la démarche. Il faut noter que durant le traitement des demandes de subvention, il a été constaté qu'un certain nombre de demandeurs ne maîtrisent pas l'outil informatique et ont fait recours aux "publinet" et aux "espaces informatiques". Ce constat a été très clair dans la région de Bizerte où 43% des bénéficiaires interrogés ont estimé que la plateforme électronique n'a pas facilité la démarche d'enregistrement et d'octroi de l'appui financier.

L'accès à la plateforme numérique a-t-il facilité la démarche des bénéficiaires?

Région	Oui	Non
Bizerte	57%	43%
Jendouba	92%	8%
Kasserine	97%	3%
Sidi Bouzid	94%	6%
Gafsa	92%	8%
Sfax	96%	4%
Gabes	99%	1%
Médenine	98%	2%
Total	90%	10%



CONCLUSION

L'évaluation de l'ensemble des éléments de l'opération des appuis financiers octroyés aux PME/TPEs lésées par la crise du COVID-19 est positive. En effet, les objectifs fixés ont été dépassés¹ et les résultats de l'enquête confirment la pertinence de l'action et la satisfaction des bénéficiaires. Toutefois, des contraintes ont été rencontrées lors de la mise en œuvre de l'action qui se résument comme suit :

- Malgré les campagnes de communication effectuées au niveau régional et à travers le site et la page facebook IRADA, une réticence des chefs d'entreprises PME / TPEs a été constatée. Cette réticence s'explique par le manque de confiance de ces entreprises aux programmes d'appui et d'aide aux entités sinistrées par la pandémie du COVID 19.
- Des demandeurs de la subvention ne disposent pas de connaissances suffisantes dans l'utilisation des TIC et ont trouvé des difficultés pour déposer leurs demandes surtout au niveau de l'étape qui suit l'inscription : nombreux ceux qui ne consultent pas leurs boîte e-mail pour continuer la démarche, d'autres ont eu recours aux bureaux publics d'informatiques pour les aider à faire la démarche d'inscription et de finalisation de leur demande.
- La vérification de la situation CNSS et fiscale et au niveau de la BETI est consommatrice de temps surtout avec la pénurie des ressources humaines disponibles au niveau des administrations déconcentrées.
- La plateforme "*tpe.irada.com.tn*" a cessé de fonctionner suite à un incident dans les serveurs de l'hébergeur ce qui a ralenti l'opération de vérification de conformité administrative (RIB/RIP/Patente) des dossiers éligibles. Nous sommes, jusqu'à présent, en train de relancer le prestataire pour pouvoir récupérer le back-up des enregistrements.

Ainsi, nous pouvons proposer les pistes d'améliorations suivantes pour les prochains exercices de même nature :

- Accentuer les campagnes de communication sur la subvention allouée à travers les moyens qui ont montré leur efficacité au niveau des régions.
- Favoriser le contact direct (Téléphone, Emails) avec les demandeurs (PMEs/TPEs inscrites au niveau de la plateforme électronique) pour les appuyer et garantir la finalisation de leur demande en ligne.
- Travailler sur une meilleure implication des organisations professionnelles pour faciliter la diffusion de l'information et la mobilisation des chambres syndicales cibles.

¹ : Après les travaux des comités régionaux, 1.813 PME/TPEs ont été validées pour bénéficier de l'appui financier direct dont 787 (43%) sont détenues par des femmes. Le taux de réalisation de cet objectif est de 181%(1.813 par rapport à 1.000 PME comme objectif). Ces entreprises accaparent 5.062 emplois dont nous espérons que les appuis financiers contribueront à les préserver, soit un taux de réalisation de 168% de l'objectif fixé (5.062 par rapport à 3.000).

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE



Délégation de l'Union Européenne



Initiative Régionale d'Appui au
Développement Économique Durable
IRADA



République Tunisienne

ENQUETE DE SATISFACTION

Questionnaire N°:
Gouvernorat de
Date : ... / ... / 2021

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre participation à l'action d'appui financier direct destinée au soutien des PME/TPEs lésées par la crise du COVID-19.

Nous vous prions de bien vouloir accorder quelques minutes de votre temps et répondre à ce court questionnaire dans le but d'évaluer votre niveau de satisfaction dans cette intervention du programme et détecter les pistes d'amélioration.

Nom : Prénom:.....
 Raison Sociale : Fonction:.....
 Secteur : Activité :
 Délégation : Adresse:.....
 Tél. Fixe : Mobile : Email :@.....

1. Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention ? Oui Non

2. Votre entreprise/entité est elle encore en activité ? Oui Non

3. Comment avez-vous pris connaissance de la subvention ?

Facebook Antenne IRADA Ami(e) Radio Journaux Organisme patronal
 Site web (Préciser entité svp) Autres (Préciser svp)

4. A quoi la subvention vous a été utile? C'est à dire à payer :

CNSS STEG SONEDE Loyer Salaires Dettes Autres

	Quel est votre degré de satisfaction concernant	Très Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait
5.	La subvention allouée				
6.	L'assistance de l'antenne régionale				
7.	Le délai d'octroi de la subvention				

8. L'accès à la plateforme numérique a t il facilité votre démarche ? Oui Non

9. La subvention vous a t elle aidé à préserver les emplois que vous avez? Oui Non

10. Si oui, combien? : dont femmes ?

ANNEXE 2 : RAPPORTS D'EVALUATION DES REGIONS CIBLES

1. REGION DE BIZERTE

- Nombre des bénéficiaires sollicités : 140
- Nombre de bénéficiaires ayant répondu à l'enquête : 100
- Le taux de réponse : 71.43 %

1. Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention ?

Oui	Non
28	72
28%	72%

2. Votre entreprise/entité est elle encore en activité ?

Oui	Non
100	00
100%	0 %

3. Comment avez-vous pris connaissance de la subvention ?

Facebook	Antenne IRADA	Ami(e)	Radio	Journaux	Organisme patronal / Etablissement de tutelle	Site web	Autres
32	24	20	33	00	52	00	00
32%	24%	20%	33%	00%	52%	0 %	0 %

*) La plupart des bénéficiaires ont pris connaissance de la part de plus qu'une source

4. A quoi la subvention vous a été utile?

CNSS	STEG	SONEDE	Loyer	Salaires	Dettes	Autres
59	35	04	49	50	58	01
59%	35%	04%	49%	50%	58%	0 %

*) La plupart des bénéficiaires ont dépensé la subvention dans plus qu'une rubrique

5. Quel est votre degré de satisfaction ?

Quel est votre degré de satisfaction concernant	Très Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait
La subvention allouée	59	41	0	0
	59%	41%	0%	0%
L'assistance de l'antenne régionale	69	30	01	00

	69%	30%	01%	0%
Le délai d'octroi de la subvention	50	46	02	02
	50 %	46%	02%	02%

6. L'accès à la plateforme numérique a t il facilité votre démarche ?

Oui	Non
57	43
57%	43%

7. La subvention vous a t elle aidé à préserver les emplois que vous avez?

Oui	Non
94	06
94 %	06 %

2. REGION DE JENDOUBA

Cadre :La pandémie a profondément affecté l'économie tant au niveau mondial que national. En Tunisie ce sont les PME et TPE, les principaux destinataires du programme IRADA qui se voient les plus touchés. Face à cette situation de crise, le programme IRADA a décidé de réorienter son action et d'apporter son soutien au programme d'urgence mis en place par le gouvernement tunisien. Pour ce faire, le programme IRADA va directement soutenir les PME/TPEs affectées par la crise COVID-19 afin de limiter les impacts socio-économiques de la crise (licenciements, cessation de paiement, faillites...)

Le tableau suivant résume toutes les étapes d'octroi réel de la subvention :

Etapas –Date	Les réalisations	Remarques
7 septembre 2020	Une proposition présentée au gouverneur pour la constitution du comité régional de tri et d'évaluation et de sélection des entreprises sinistrées à cause du COVID 19	Une lettre a été envoyée au gouverneur pour information à propos du cadre de cet appui financier
14 septembre 2020	<p>les principaux points qui sont discutés et validés par le comité lors de la 1ère réunion :</p> <p>Les conditions générales et spécifiques pour l'octroi de la subvention.</p> <p>Désignation d'un groupe restreint pour la vérification administrative et la conformité des documents (l'affiliation en CNSS et la matricule fiscale ainsi les postes d'emploi permanent et les contrats CIVP et contrat Karama ...)</p>	Les travaux ont commencé juste après cette réunion
15 septembre 2020	Lancement de la campagne de sensibilisation et d'information en coordination avec les principaux acteurs a travers l'affichage des annonces en deux langues arabe et français dans toutes les délégations du gouvernorat et dans les organismes concernés ainsi des interventions aux médias de la région pour la diffusion de l'information et la sensibilisation des entreprises pour inscrire dans la plateforme électronique mise à la disposition .	<p>- L'équipe IRADA en coordination avec la PDPP a commencé la diffusé des affichages aux acteurs concernés</p> <p>-la plateforme électronique a été élaborée par des experts d'IRADA centrale en coordination avec les 8 antennes régionaux d'IRADA</p>

18 septembre 2020	- L'ouverture officielle de la plateforme pour l'inscription des entreprises sur le site " tpe.irada.com.tn " il est téléchargeable sur le site officiel IRADA et le site de l'office de développement du Nord-Ouest	- les organismes UTICA ,CONNECT ,URAP et CCINO ainsi l'unité d'encouragement de l'investissement au sein du gouvernorat et le centre d'affaires ont organisé des réunions de sensibilisation et d'information pour aider les entreprises à enregistrer
24 septembre 2020	Constitution officielle du comité régional, il est constitué de 15 membres présidé par l'UTICA (président de la PDPP du programme IRADA) et la supervision de Mr le Gouverneur	
16 décembre 2020	2eme réunion les principaux points qui sont discutés et validés par le comité sont : - Présentation les résultats du groupe technique (438 demandes reçues / 142 sélectionnées /188entreprises individuelles /108entreprises ne présentent pas les documents nécessaires) - Après discussion et étude de ces résultats le comité a programmé une réunion pour le 22 décembre 2020 pour la poursuite des discussions.	- Le groupe technique constitue de L'équipe IRADA et le représentant de CNSS et le représentant de l'impôt et le représentant des bureaux d'emploi) - 4 réunions du groupe restreint ont été organisés pour préparer les dossiers surtout la vérification des documents demandés et leurs conformités avec les conditions d'octroi de la subvention
22 décembre 2020	3eme réunion les principaux points qui sont discutés et validés par le comité pour le lot 1 : - 135 entreprises sont éligibles -118 entreprises non éligibles - Fixation du montant de la subvention à 3200 DT - Décision de décaisser la subvention financière au profit des propriétaires d'établissements agréés par le Président du Comité, - Accélérez l'achèvement de ce processus dès que possible	
28 février 2021	Fermeture officielle du site	
24 mars 2021	4eme réunion les principaux points qui	: 3 réunions ont été

	<p>sont discutés et validés par le comité pour le lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 113 demandes supplémentaires reçues - 71 entreprises sont éligibles (dont 6 du lot 1) - 48 entreprises non éligibles du lot 2 - 180 entreprises individuelles du lot 1 sont non éligibles - Fixation du montant de la subvention à 3070,422 DT pour le lot 2 selon le reste de la subvention - Décision de décaisser la subvention financière au profit des propriétaires d'établissements agréés par le Président du Comité et accélérer l'achèvement de ce processus dès que possible. 	<p>programmé par le comité technique pour préparer les dossiers (la vérification des documents demandés et leurs conformités avec les conditions pour l'octroi de la subvention)</p>
--	---	--

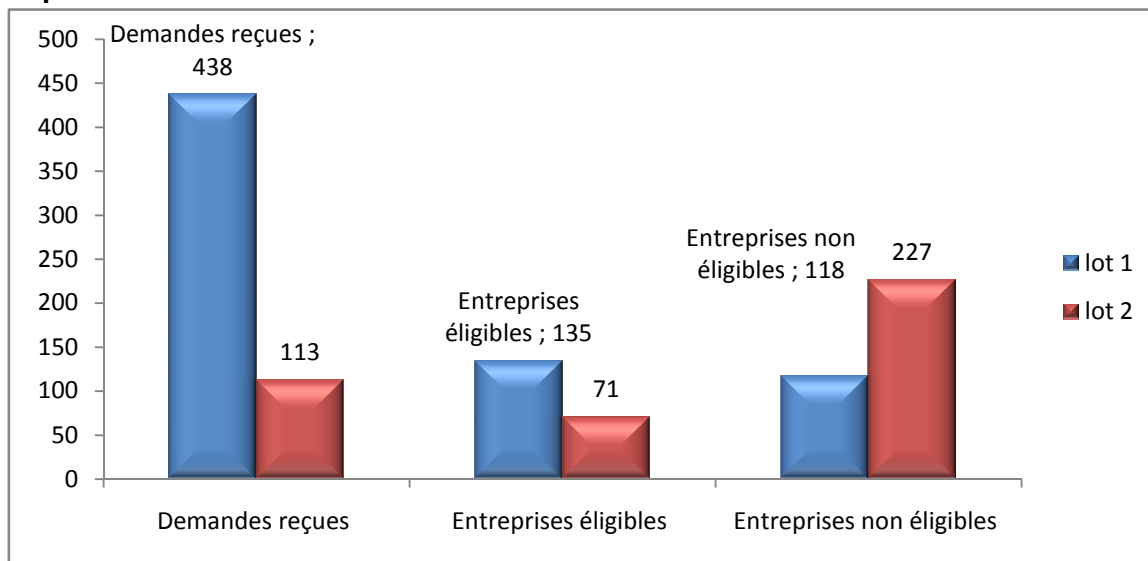
Pour le cas de gouvernorat de Jendouba nous avons rencontré pratiquement des contraintes à chaque étape de réalisation de cet appui financier aux profits des TPEs –PMEs sinistrées par la crise causée par le coronavirus. Le tableau résume un certain nombre de réunions de comité de sélection de dossier de demande déposées par les entreprises concernées par la subvention d'IRADA. En fait 08 réunions du comité ont été réalisées dont une en 2021 pour la validation du lot 2 en plus des réunions techniques intermédiaires avec la CNSS, la fiscalité et le Bureau d'emploi et du travail indépendant (plus que 6 réunions) les dossiers sont reparties en deux lots (1 et 2)organisés par ordre chronologique.

2. Résultats et principaux indicateurs de résultats

	Lot 1	Lot 2	Total
Demandes reçues	438	113	551
Entreprises éligibles	135	71	206
Part des Entreprises éligibles(%)	37,4	66, 6	100,0
Entreprises non éligibles	118	227	345
Montant global de la subvention DT	432	218	650
La subvention par entreprise DT	3,200	3,070	-

En se basant sur les travaux du comité le tableau suivant résume les résultats des deux lots comme suit

Repartition des dossiers

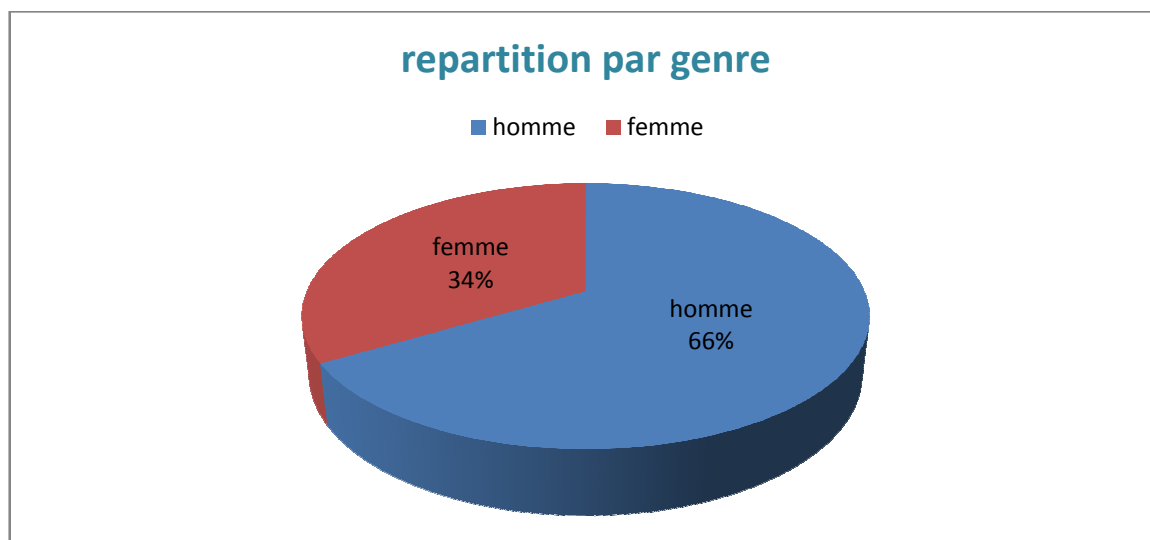


Répartition des bénéficiaires par genre

	Homme	Femme	Total
Lot 1	86	49	135
Lot 2	51	20	71
Total	137	69	206

Répartition des bénéficiaires par genre (en %)

	Homme	Femme	Total
Lot 1	63,7	36,3	100%
Lot 2	71,8	28,2	100%
Total	66,5	33,5	100%

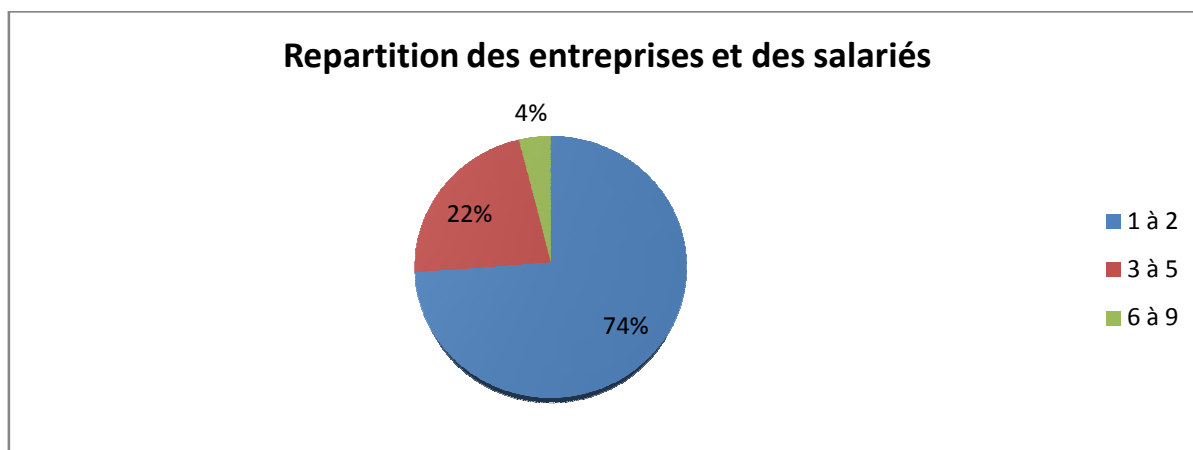


Répartition des entreprises éligibles par nombre des salariés (en nombre)

Strates (nbre des salariés)	Lot1		Lot 2		Total	
	Nbre d'entreprises	Nbre salarié	Nbre d'entreprises	Nbre salarié	Nbre d'entreprises	Nbre salarié
1-2	96	109	56	70	152	179
3-5	33	121	13	47	46	168
6-9	6	44	2	13	8	57
Total	135	274	71	130	206	404

Répartition des entreprises éligibles par nombre des salariés (en %)

Strates (nbre des salariés)	Lot1		Lot 2		Total	
	Nbre d'entreprises	Nbre salarié	Nbre d'entreprises	Nbre salarié	Nbre d'entreprises	Nbre salarié
1-2	71,1	39,8	78,9	53,8	73,8	44,3
3-5	24,5	44,2	18,3	36,2	22,3	41,6
6-9	4,4	16,0	2,8	10,0	3,9	14,1
Total	100	100	100	100	100	100



3. Principales difficultés rencontrés

Contraintes	Descriptif et analyse
-Réticence des chefs d'entreprises PME -TPEs	Le manque de confiance dans les programmes d'appui et d'aide aux personnes ou entreprises sinistrées par la pandémie du COVID 19 et les stratégies présentées par les responsables à l'échelle nationale et régionale
-Difficulté lors de l'exécution de la campagne de communication sur l'appui du programme IRADA au TPEs et PME sinistrées	-Malgré la bonne coordination avec nos partenaires on a eu des difficultés pour informer et sensibiliser les chefs d'entreprises vue la situation sanitaire dégradées et les disparités des entreprises au niveau du gouvernorat de Jendouba
-Difficulté d'accès et de dépôts des dossiers complets dans la plateforme dédiée pour ce sujet	-Les entreprises ne sont pas habituées à inscrire sur des plateformes ainsi l'accès à l'internet n'est pas disponible surtout pour le cas des TPEs . -Blocage de temps en temps de la plateforme -La plus part des inscrits ignorent l'utilisation d'outils informatiques
La vérification de la CNSS et de fiscalités en plus des BETI	-Une seule personne engagé pour la vérification de la situation CNSS et une autre pour la fiscalité, chose qui a pris beaucoup de temps surtout que le nombre de dossier est assez grand.

4. Les solutions adoptées pour résoudre certaines difficultés

En se basant sur les principes d'IRADA dans l'intégration et l'engagement de dialogue public-privé adoptant une approche participative ou a on fait participer nos partenaires dans toutes les démarches, également dans tout le processus de l'appui financier pour les entreprises TPEs et PME sinistrées de la crise causée par le coronavirus. Par ailleurs l'implication des acteurs et partenaires clés nous a facilité. La tâche entre autre, dès le lancement la campagne de communication sur l'appui financier aux entreprises dans le gouvernorat de Jendouba, nous avons

affiché le maximum d'affiches dans toutes les délégations avec l'organisation des journées d'informations dans les différentes régions.

-Des réunions de planification et d'orientation des principaux partenaires UTICA –CCINO – CONECT –ONA – centre d'affaires -SODINO - URF-URAP en plus des organisations financières : les banques (BTS, BFPME ...)et les institutions de micro finances (Enda –Taysir – micro-cred...)

- Des plans de communication appropriées ont été élaborés en concertation de certain partenaires, à titre d'exemple avec l'UTICA une réunion avec les représentants de chaque cellule (café –restaurant –jardin d'enfants –autre activités éligibles pour l'octroi de la subvention) pour informer leurs vis-à-vis .-Implication de nos principaux partenaires dans la diffusion de l'information et l'appui à l'inscription dans la plateforme conçue et dédiée pour l'enregistrement des entreprises.- Engager de plus les représentants de la CNSS et de la fiscalité pour finaliser la vérification des dossiers en leurs fournissant des liste claires et complète ...

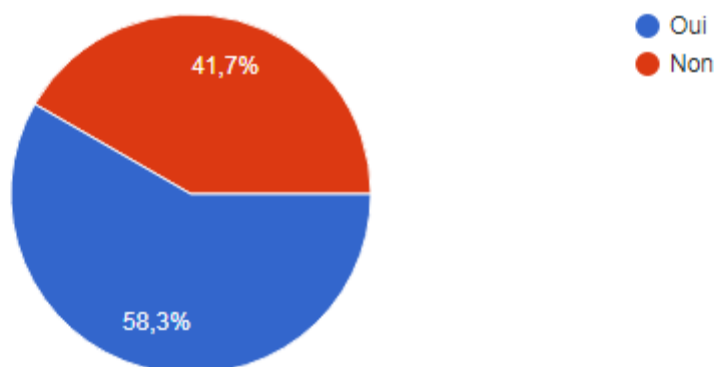
En vue de capitaliser cette expérience et mesurer l'impact socioéconomique sur l'amélioration du secteur privé dans le dan le gouvernorat de Jendouba suite à l'appui des TPES –PMES affectées par la pandémie du COVID 19, le programme IRADA à travers le service communication et par l'appui de l'AR IRADA Jendouba a enregistré quelques témoignages sous forme de capsule vidéo de responsables de PME/TPEs qui ont bénéficié de la subvention. La publication sur face book IRADA le 28 mars 2021, chose qui peut améliorer la visibilité du projet. D'autre part, le programme a engagé une enquête sur terrain pour les TPES et PMES qui ont bénéficié de la subvention de IRADA, en vue de tester leurs degré de satisfaction et a quel point le programme a pu répondre à leurs attentes et leurs besoins dans une conjonctures économique pareille.

La préparation de l'enquête a été faite en collaboration des experts DSP sous la supervision du responsable technique DSP, les questions touches plusieurs aspects qui démontre et teste le degré de satisfaction des entreprises bénéficiaires de la subvention, soit au niveau de l'utilité ,l'assistance de l'antenne régionale IRADA ,au niveau des délai d'octroi et de la performance numérique ,sons perdre de vue la capacité de préserver des postes d'emploi et des activités de l'entreprise.

Dans le cas de Jendouba nous avons lancé l'enquête juste après la finalisation du deuxième lot, et c'est a travers une application GOOGLE FORMS, en fait les deux lots 1 et 2 ont été consulté par E-Mail et par Téléphone mais seulement 84 entreprises en répondu à l'enquête, les résultats sont les suivants :

Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention?

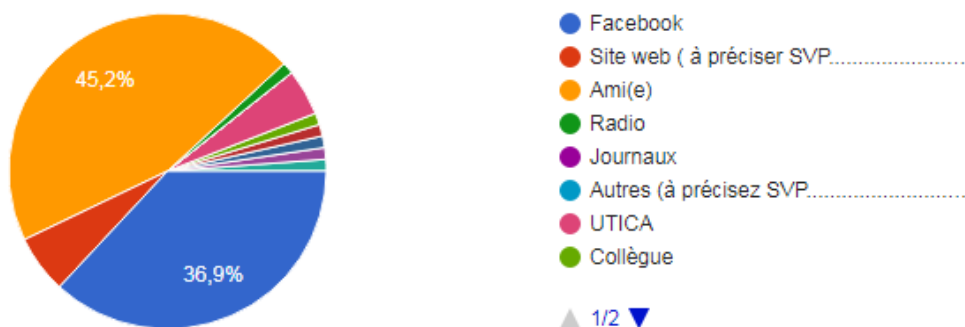
84 réponses



Pour cette question on remarque que plus que la moitié des personnes enquêtées ont déjà entendu déjà parlé par le programme IRADA et c'est a travers notre site et l'effort de nos principaux partenaires qui sont impliqués avec nous dès le début du programme IRADA

Comment avez-vous pris connaissance de la subvention?

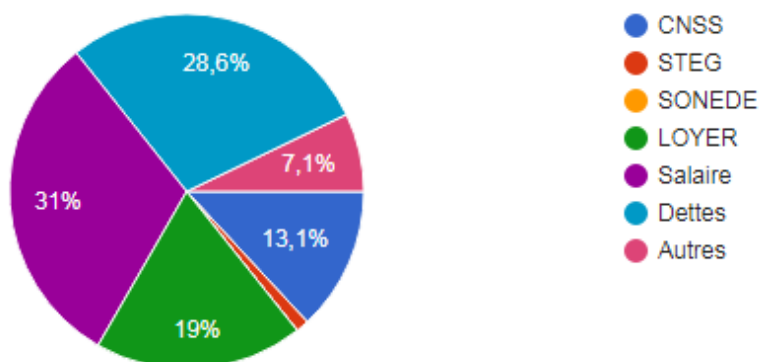
84 réponses



La campagne de communication et d'information sur la subvention IRADA a été planifiée et exécutée selon une planification qui tient compte de la spécificité de la région, tous es travaux ont été par l'appui de nos partenaires et sous le contrôle de la PDPP

A quoi la subvention vous été utile? c'est à dire à payer:

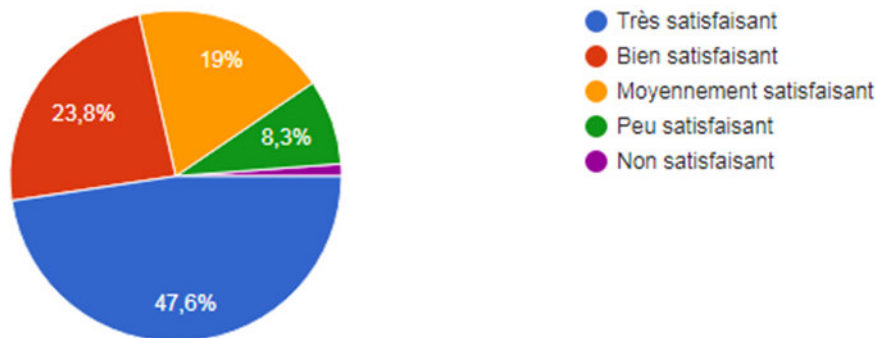
84 réponses



Le sondage a montré que 31% des bénéficiaires enquêtés ont dépensé la subvention dans le paiement des salaires en vue de consolider leurs personnels et préserver leurs emplois contre 28,6% qui ont utilisé leur subvention dans le paiement des frais de cotisation CNSS et 19% qui ont payé leur cotisation CNSS ...chose qui reflète le degré de motivation et d'engagement des chefs d'entreprises a préserver leur activités et sortir de cette crise avec moins de dégâts.

Le niveau de satisfaction de la subvention reçue

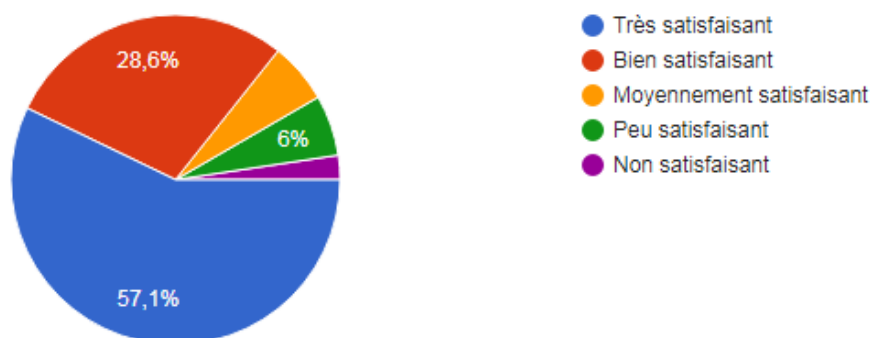
84 réponses



Pour le cas de Jendouba le comité a opté pour une répartition de la somme réservée en deux lots, généralement le degré de satisfaction est supérieur à 47 % malgré le retard rencontré au début de travail sur le lots 1, notamment pour les travaux du comité technique restreinte qui malgré l'appui et le travail en concertation avec l'équipe de L'AR Irada

L'assistance de l'antenne régionale IRADA

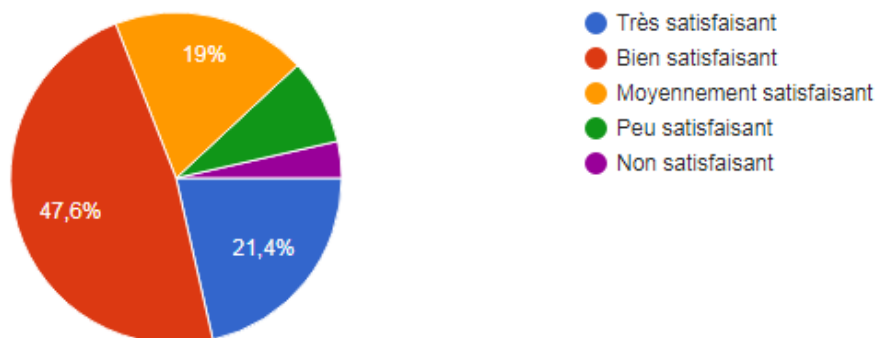
84 réponses



Cette courbe illustre l'assistance de l'AR IRADA pour ses bénéficiaires 57% sont satisfaits

Le délai d'octroi de la subvention

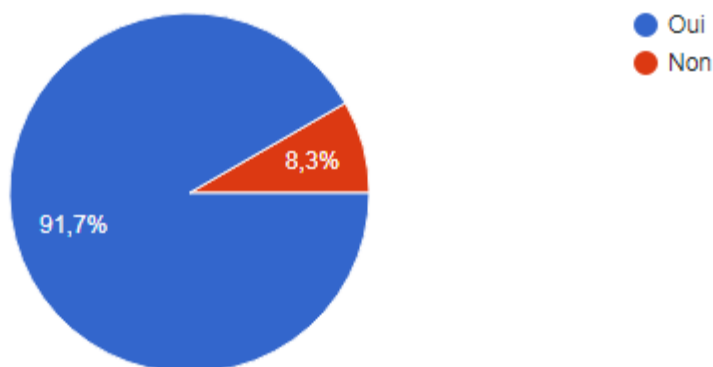
84 réponses



Concernant la satisfaction des bénéficiaires sur les délais d'octroi et de déblocage de la subvention environ la moitié sont bien satisfait surtout que le comité a bien veillé que les bénéficiaires reçoivent leur argent dans les bref délais surtout pour le cas du lot 2 tout le monde ont reçu leur argent avant l'AID.

L'accès à la plateforme numérique a t il facilité votre démarche

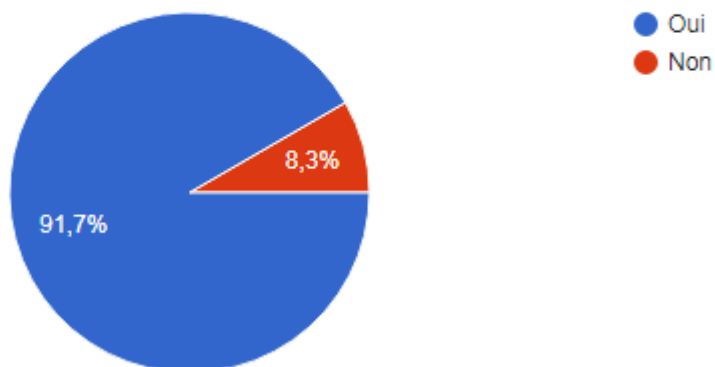
84 réponses



Malgré que le résultat est très satisfaisant, les chefs d'entreprises ont rencontré certaines difficultés d'ordre logistique et au niveau de l'utilisation d'une plateforme numérique, ou ils ont fait recours à nos partenaires pour pouvoir déposer leurs dossiers

La subvention vous a t elle aidé à préserver les emplois que vous avez

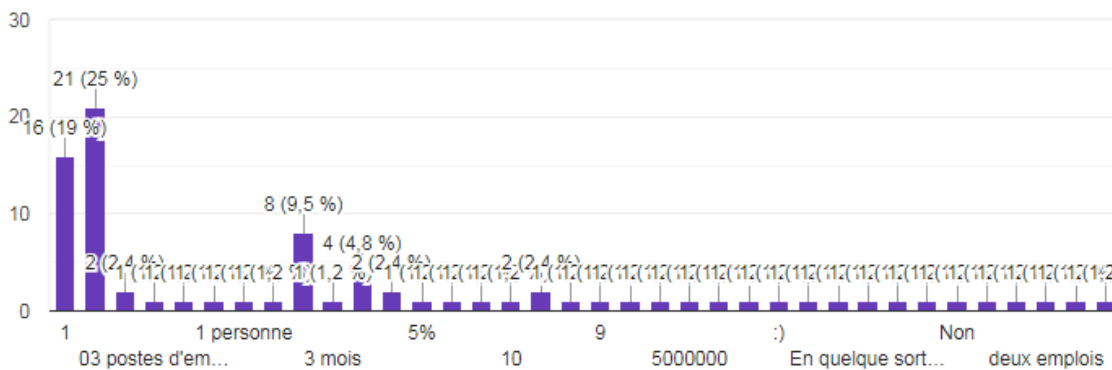
84 réponses



La plus part des chefs d'entreprises ont opté pour la préservations d'emploi et de relancer leur activités dans un milieu d'affaires très difficile qui est impacté par la crise du pandémie 19

Si oui, combien?

84 réponses



Cet graphique donne une idée sur le poste d'emploi préservés par tous les bénéficiaires

En conclusion : la subvention a bien été livrée aux 206 chefs d'entreprises qui ont déjà pu déposer leurs dossiers complets au niveau de la plateforme numérique et qui ont réussi à toutes les phases de vérification des conditions d'éligibilité. En fait cette subvention a pu consolider les entreprises et déclencher une dynamique économie dans la région et à améliorer la visibilité du programme IRADA

3. REGION DE SIDI BOUZID

Nombre des bénéficiaires PME/TPEs enquêtés : 100/211

1.

Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention ?	Oui	Non
Nbre Bénéficiaires PME/TPEs enquêtés	46	54

2.

Votre entreprise/entité est elle encore en activité ?	Oui	Non
Nbre Bénéficiaires PME/TPEs enquêtés	97	03

3.

Comment avez-vous pris connaissance de la subvention ?	Facebook	Antenne IRADA	Ami(e)	Radio	journaux	Organisme patronal	Autres
Nbre Bénéficiaires PME/TPEs enquêtés	20	27	58	11	01	01	01

4.

A quoi la subvention vous a été utile?	CNSS	STEG	SONEDE	Loyer	Salaires	Dettes	Autres
Nbre Bénéficiaires PME/TPEs enquêtés	24	17	05	53	41	43	19

	Quel est votre degré de satisfaction concernant	Nbre Bénéficiaires PME/TPEs enquêtés			
		Très Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait
5.	La subvention allouée	54	41	04	01
6.	L'assistance de l'antenne régionale	92	08	-	-
7.	Le délai d'octroi de la subvention	29	62	07	02

8.

L'accès à la plateforme numérique a t il facilité votre démarche?	Oui	Non
Nbre Bénéficiaires PME/TPEs enquêtés	94	06

9.

La subvention vous a t elle aidé à préserver les emplois que vous avez?	Oui	Non
Nbre Bénéficiaires PME/TPEs enquêtés	96	04

10. Si oui, combien? **371** dont **245** femmes ?

4. REGION DE KASSERINE

Suite à l'allocation, par le programme IRADA, d'un fonds d'appui aux petites et très petites entreprises pour faire face aux difficultés causées par la pandémie Covid-19 et le confinement total imposé pendant les mois de mars et avril de l'année 2020 et qui a fait bénéficier 216 entités économiques dans le gouvernorat de Kasserine un montant total de 648.000 DT (soit 3000 par entreprise).

Une enquête de satisfaction est menée auprès de 90 entreprises, représentant 42% du total des bénéficiaires, a fait ressortir les constats suivants :

1. Notoriété du programme IRADA avant l'octroi de la subvention :

On soulève que **53%** des personnes interrogées ne connaissaient pas auparavant le programme IRADA contre **47%** qui ont entendu parler ou connaissent bien le programme.

On peut, par conséquent, estimer que le programme IRADA bénéficie d'une bonne notoriété au niveau du gouvernorat de Kasserine, bien qu'il ne concerne que trois filières économiques seulement, et que le fonds d'appui aux PE/TPE a permis d'améliorer cette notoriété.

2. Prise de connaissance de la subvention :

On remarque que la majorité des personnes concernées (**60%**) ont pris connaissance de l'existence du fonds d'appui aux PE/TPE régionales d'un ami, **29%** ont reçu l'information des pages facebook (notamment celle du Gouvernorat de Kasserine), **22%** de l'antenne régionale IRADA directement contre 4% seulement qui ont pu avoir l'information de la radio ou les sites web, 3% d'un organisme patronal et 2% des journaux.

Il en ressort de la lecture de ces chiffres que la source principale de l'information est soit le réseau social facebook soit l'antenne régionale du programme, l'effet « bouche à oreille » a permis après de diffuser l'information à grande échelle.

Le choix des journaux et de la radio comme supports de communication n'était pas pertinent puisqu'il s'avère qu'il ne s'agit pas des canaux appropriés pour communiquer et diffuser l'information sur l'existence de ce fonds.

L'implication de l'autorité régionale a permis une meilleure communication sur le fonds puisque la page facebook du gouvernorat est la plus consultée par les bénéficiaires.

On note le rôle très faible qu'a joué l'organisme patronal (UTICA) au gouvernorat de Kasserine pour informer et sensibiliser ses adhérents à l'opportunité qui s'est présenté avec le fonds d'appui IRADA.

3. Préservation de l'activité et des postes d'emploi :

L'enquête montre que **96%** des bénéficiaires du fonds d'appui IRADA ont réussi à préserver leurs activités.

Grâce à cette subvention, qui a servi entre autre à payer des salaires, **84%**des entreprises ont pu préserver 245 postes d'emploi, dont **54%** de postes d'emploi pour des femmes (133 emplois).

On est alors en mesure de juger que la décision de créer le fonds d'appui aux PE/TPE est pertinente puisque la subvention accordée à cette catégorie d'entités économiques, très vulnérable, a permis de « sauver » ces entreprises et de préserver les postes d'emplois d'une catégorie de la population aussi vulnérable telles que les femmes.

4. Types de charges supportées par la subvention :

L'enquête confirme que le montant de la subvention a servi principalement à **payer les salaires** des employés (**58%**, des cas) et aussi les **loyers** (**56%** des cas).

47% des concernées ont pu rembourser une partie de leurs dettes (dont les crédits bancaires, charge fiscale...) et 27% ont pu payer la charge sociale auprès de la CNSS.

Certains ont pu également s'approvisionner en matière première ou entretenir leurs matériels et équipements pour relancer leurs activités.

5. Utilisation d'une plateforme numérique :

97% des interrogés considèrent que l'accès à la plateforme numérique a facilité la démarche d'enregistrement et de dépôt des dossiers contre **3%** seulement qui trouvent, qu'au contraire, l'utilisation de l'outil informatique et numérique a compliqué cette démarche.

Il est à noter à ce niveau que l'assistance de l'antenne IRADA et certains cadres de l'ODCO, qui ont intervenu dans plusieurs cas pour assurer eux même l'enregistrement des dossiers, a soulevé l'ambiguïté pour plusieurs postulants notamment ceux qui ne maîtrisent pas cet outil.

6. Satisfaction des bénéficiaires :

6.1. Pertinence de la subvention :

62% des enquêtés sont **très satisfait** de la subvention allouée par IRADA pour les appuyer dans le contexte post-covid, **31%** sont **moyennement** satisfaits et 7% seulement sont peu ou pas du tout satisfaits.

En effet, la totalité des bénéficiaires de la subvention trouvent qu'elle est très pertinente par rapport au contexte de crise, la non satisfaction est relative au montant alloué, qui pour certaines activités, est négligeable par rapport aux charges auxquelles ils doivent faire face.

6.2. Assistance de l'antenne régionale IRADA :

97% des personnes interrogées considèrent que l'assistance et les services rendus par l'équipe de l'antenne régionale IRADA-Kasserine sont **très satisfaisants** contre **3%** qui sont **moyennement satisfaits**.

6.3. Délai d'octroi de la subvention :

80% des concernées sont **très satisfaits** du délai d'octroi de la subvention, **20%** considèrent qu'elle a été versé avec un peu de retard et sont par conséquent **moyennement satisfaits**.

Il s'agit des personnes qui ont procédé au dépôt de leurs dossiers au démarrage de l'action (mois de septembre 2020), le comité régional ayant refusé de verser la subvention par tranches, ces personnes ont dû attendre jusqu'au mois de janvier 2021 pour recevoir l'argent.

5. REGION DE GAFSA

Contexte

Dans le cadre de la consolidation des efforts de l'État Tunisien afin d'atténuer les répercussions économiques du confinement sanitaire général (du 23 mars au 04 avril 2020) suite à la propagation du corona virus, le programme IRADA, dans une nouvelle orientation, a réservé un montant de 200 000€ pour chaque région pour aider au moins 200 TPEs/PMEs à faire face aux répercussions négatives de cette pandémie en lui accordant une subvention plafonnée à 1000€ pour chaque entité.

Un comité régional a été créé et présidé par le gouverneur de Gafsa a fixé les secteurs prioritaire concernés par cette subvention et qui sont : Les industries manufacturières, les services, l'artisanat et les petits métiers et l'agriculture.

Ce comité a arrêté les critères d'éligibilité et qui sont : i) entreprise formelles et en activité, ii) employant de 1 à 9 salariés en dehors du gérant ou du propriétaire, iii) justifiant d'une baisse de chiffre d'affaire d'au moins 50% pour le premier semestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente.

Le montant de la subvention qui sera accordé à chaque entité bénéficiaire a été fixé à 3200DT.

Une plateforme électronique a été mis à la disposition des TPEs/PMEs pour l'inscription pour bénéficier de l'aide financier (ouverte du 16 septembre 2020 au 28 février 2021), 613 entreprises qui se sont inscrit à la plateforme ont complété leurs demandes d'octroi de la subvention, 178 uniquement répondent aux critères d'éligibilité dont 102 entités féminines (soit 57,3%) et ils ont bénéficié d'un montant global de subventions de 569 600DT.

Objectifs de l'enquête :

- Mesurer le degré de satisfaction des bénéficiaires de la subvention concernant :
 - La subvention (montant, délai d'octroi, l'assistance de l'AR)
 - La démarche suivie par le programme IRADA pour l'octroi de la subvention
- Savoir si les objectifs de l'appui financier sont atteints ou non (continuité de l'activité, préservation des emplois)
- Avoir une idée sur la visibilité du programme IRADA dans la région

Méthodologie

Cible de l'enquête

Cette enquête vise les 178 TPEs/PMEs qui ont bénéficié de la subvention du programme IRADA dans le cadre l'appui financier aux TPEs/PMEs en difficulté suite à la crise Covid-19.

Types de questions

Le questionnaire regroupe trois types de questions :

4. Des questions fermées à réponse unique (Oui/Non)

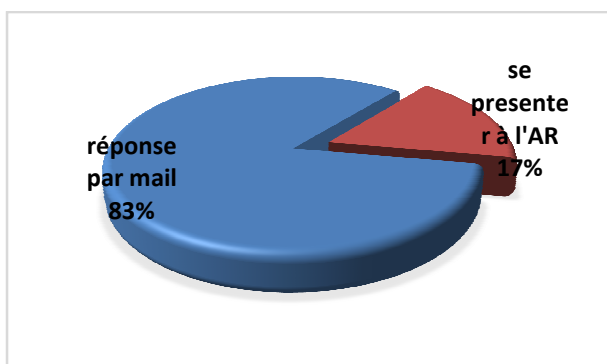
5. Des questions fermées à réponses multiples (Facebook, AR IRADA, Ami(e), Radio, Journaux, Organisme patronal, Site web, Autres)
6. Des questions fermées à échelle (Très satisfait, moyennement satisfait, peu satisfait, pas satisfait)

Le mode d'administration du questionnaire :

Un e-mail a été envoyé à tous les bénéficiaires de la subvention (178 bénéficiaires) en les sollicitant à répondre au questionnaire dans une première étape puis un rappel téléphonique pour inciter les bénéficiaires qui n'ont pas répondu à répondre au questionnaire.

95 bénéficiaires ont répondu soit environ 53%:

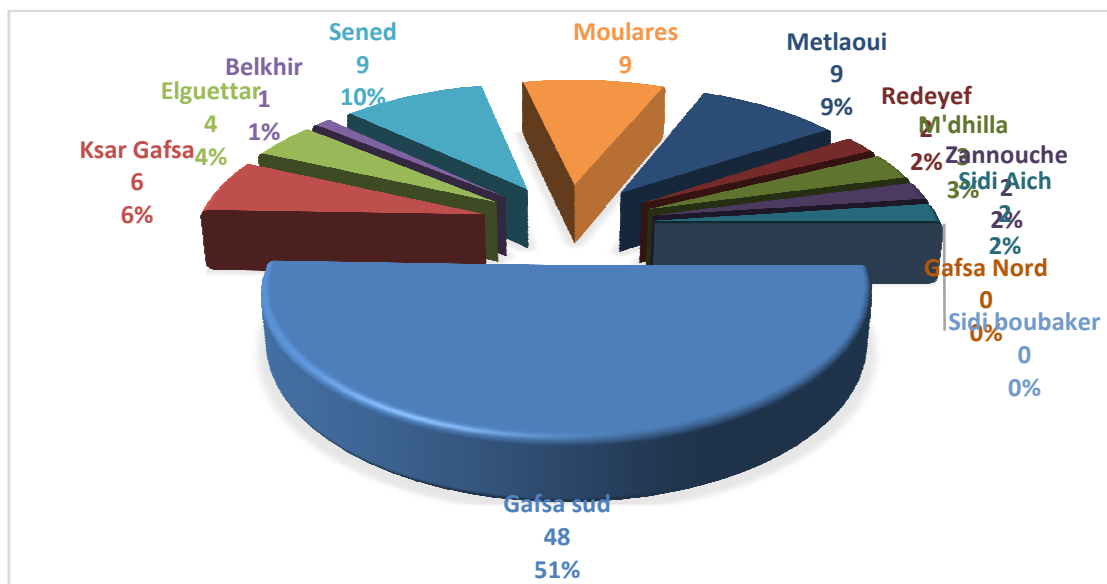
- 79 par mail
- 16 se sont présentés à l'antenne régionale pour répondre au questionnaire



La répartition spatiale des enquêtés

La répartition géographique des enquêtés reflète la répartition géographique des bénéficiaires, plus que 50% des enquêtés sont de la délégation de Gafsa Sud, ceci est justifié par le fait que cette délégation est le chef-lieu du gouvernorat ou se trouve plus que 30% de la population et la concentration de l'activité économique.

Les délégations où l'activité économique est basée essentiellement sur l'activité agricole ne sont pas représentées dans cette enquête



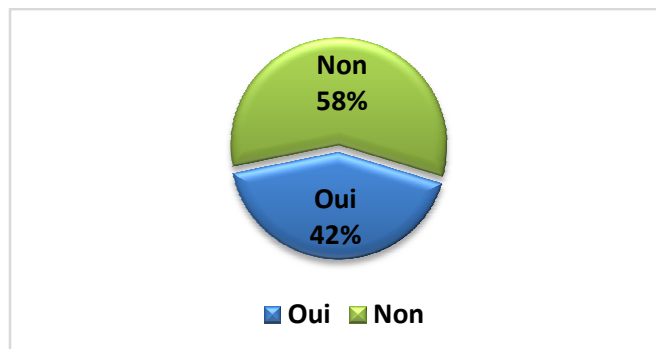
Résultats de l'enquête

Les résultats enregistrés suite au dépouillement de 95 questionnaires se présentent selon les questions posées comme suit :

I- Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention ?

1- Oui : 40

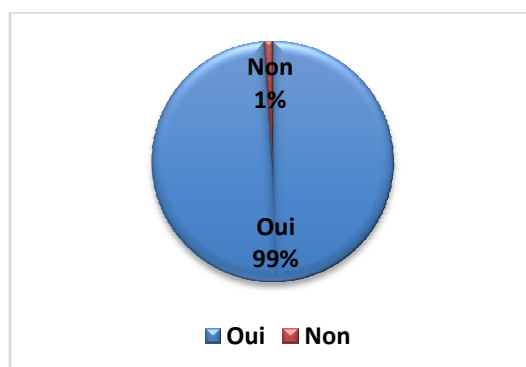
2- Non : 55



II- Votre entreprise/entité est-elle encore en activité ?

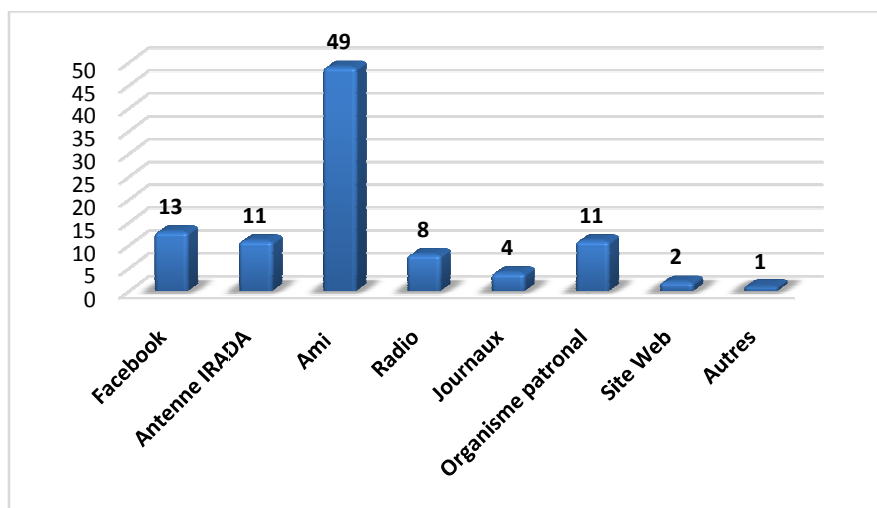
1- Oui : 94

2- Non : 1



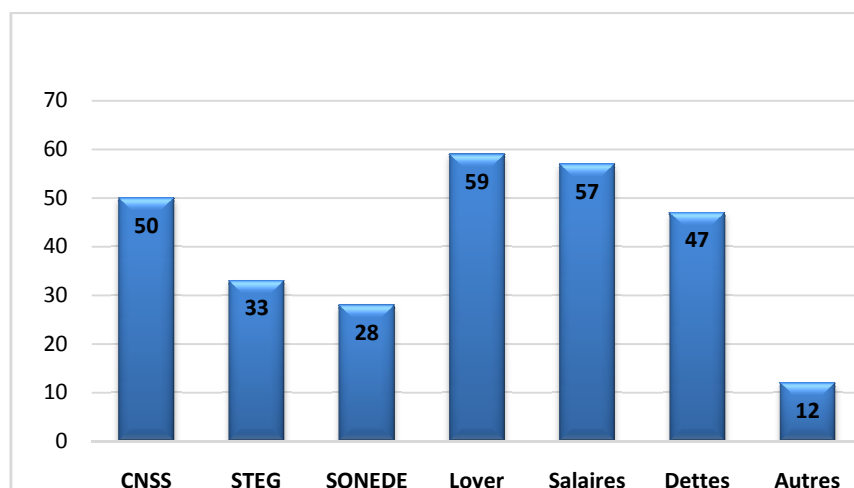
III- Comment avez-vous pris connaissance de la subvention ?

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| 1- Facebook : | 33 |
| 2- Antenne régionale IRADA : | 11 |
| 3- Ami(e) : | 49 |
| 4- Radio : | 8 |
| 5- Journaux : | 4 |
| 6- Organisme patronal : | 11 |
| 7- Site web : | 2 (site IRADA, Site ODS) |
| 8- Autres : | 1 (Télévision) |



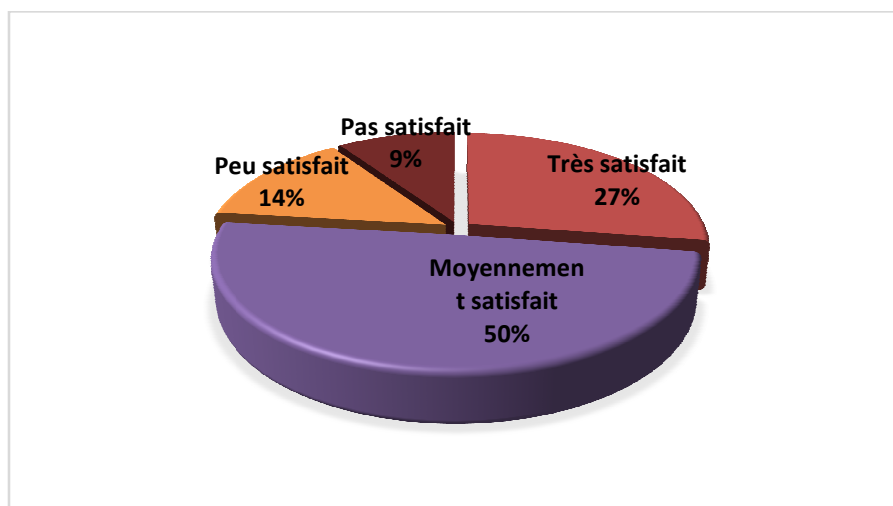
IV- A quoi la subvention vous a été utile ?

- 1- CNSS : 50
- 2- STEG : 33
- 3- SONEDE : 28
- 4- Loyer : 59
- 5- Salaires : 57
- 6- Dettes : 47
- 7- Autres : 12 (matière première, petits équipements, logistique)



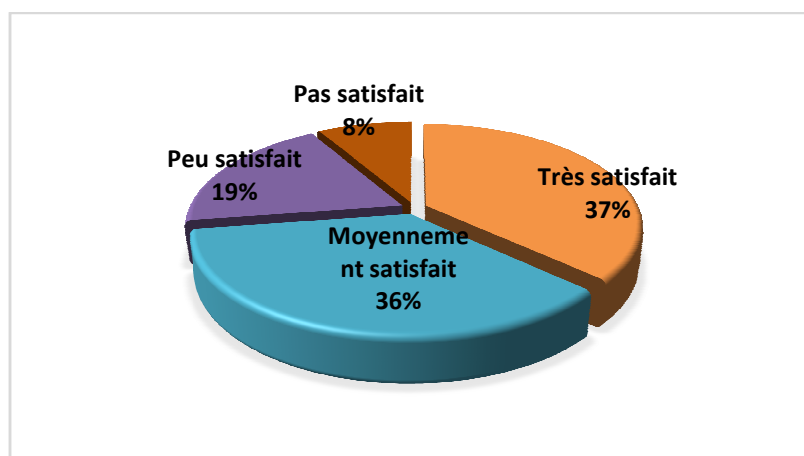
V- Quel est votre degré de satisfaction concernant la subvention allouée ?

- 1- Très satisfait : 26
- 2- Moyennement satisfait : 47
- 3- Peu satisfait : 13
- 4- Pas satisfait : 9



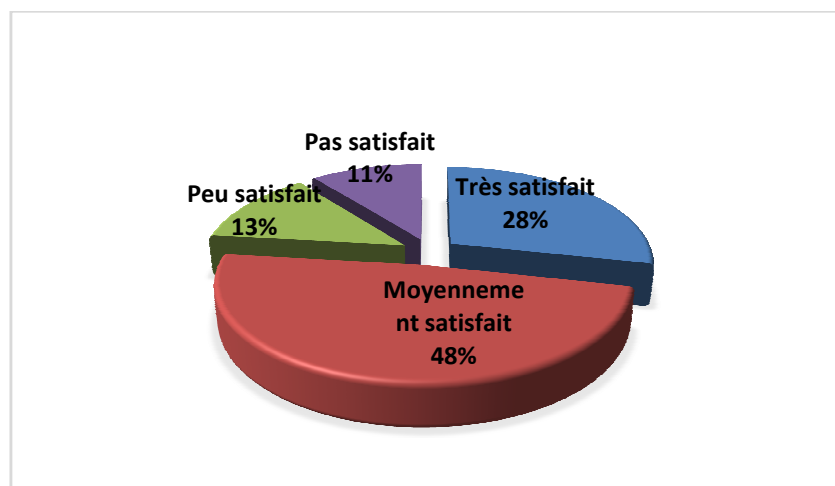
VI- Quel est votre degré de satisfaction concernant l'assistance de l'antenne régionale ?

- 1- Très satisfait : 35
- 2- Moyennement satisfait : 34
- 3- Peu satisfait : 18
- 4- Pas satisfait : 8



VII- Quel est votre degré de satisfaction concernant le délai d'octroi de la subvention ?

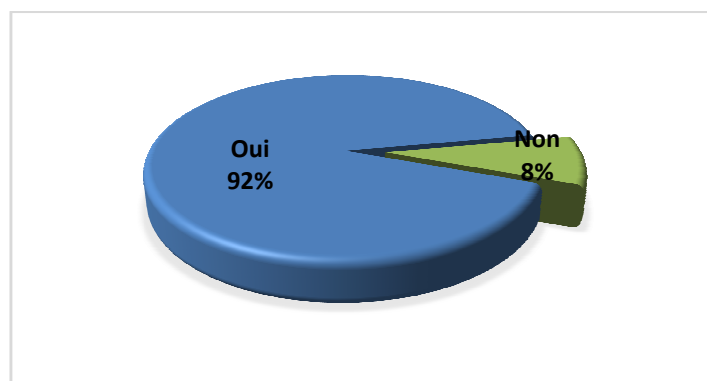
- 1- Très satisfait : 27
- 2- Moyennement satisfait : 46
- 3- Peu satisfait : 12
- 4- Pas satisfait : 10



VIII- L'accès à la plateforme numérique a-t-il facilité votre démarche ?

1- Oui : 87

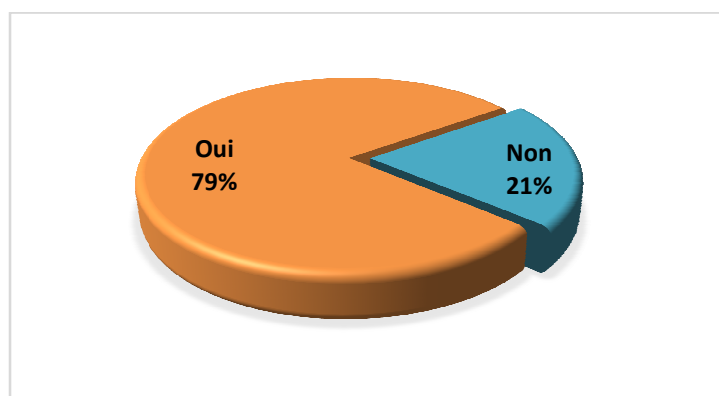
2- Non : 8



IX- La subvention vous a-t-elle aidé à préserver les emplois que vous avez ?

1- Oui : 75

2- Non : 20



Analyse de l'enquête

1/ En l'absence des réalisations concrètes sur terrain avant cette action d'appui financier aux TPEs/PMEs, la visibilité du programme IRADA dans la région de Gafsa va s'améliorer d'une façon considérable, vu que 58% des enquêtés ne connaissent pas le programme avant la subvention.

La mise en œuvre du projet collaboratif de développement de la filière pistache, et la concrétisation des projets régionaux issus de l'appel à propositions amélioreront davantage la visibilité du programme IRADA

2/ Presque la totalité des entités enquêtées sont en activité (seule 1/95 en cessation d'activité)

3/ Selon cette enquête, la communication de bouche à oreille (l'ami source d'information) reste le premier moyen de diffuser une information, en deuxième lieu les réseaux sociaux (Facebook) et ce suite à la publication de l'avis aux TPEs/PMEs pour postuler à l'octroi de la subvention dans plusieurs pages Facebook (Page officielle du Gouvernorat de Gafsa, Page officielle de l'ODS, Page officielle de la chambre de commerce, Page officielle de l'espace entreprendre de Gafsa ...).

Les mass média (Radio et journaux) ne constituent pas la source d'informations concernant cette subvention pour la majorité des enquêtés malgré l'intervention du chef d'antenne à la radio régionale de Gafsa à trois reprises dont deux en directe pour sensibiliser les TPEs/PMEs à postuler à la subvention.

L'intervention de l'antenne régionale pour expliquer les critères d'éligibilité et les procédures d'inscription à la plateforme était faite auprès des structures d'appui (UTICA, URAP, CCISO, ONA, Espace entreprendre, APII, APIA, Centre d'affaires, Commissariat de la FFEPA, CRDA...) qui eux même ont pris la charge de diffuser les informations concernant cet aide financier à leurs subordonnés.

L'URICA, est la source d'information concernant cette subvention pour 11 enquêtés seulement ce qui est très peu pour un organisme qui regroupe tous les acteurs économiques non agricoles dans la région.

4/ La subvention a servi pour couvrir les frais fixes (CNSS, Salaires, Loyer) pour la majorité des entreprises enquêtées et par conséquent assurer la continuité de l'activité.

Elle est utilisée aussi pour le règlement des factures de la STEG et la SONEDE, pour le paiement des impayés de crédits bancaires (BTS) ainsi pour l'achat de matières premières ou de petits équipements.

5/ Environ 75% des enquêtés sont satisfaits (très satisfait, moyennement satisfait) de la subvention, ce taux global de satisfaction regroupe :

- Taux de satisfaction concernant le montant alloué : 77%
- Taux de satisfaction concernant l'assistance de l'AR : 73%
- Taux de satisfaction concernant le délai d'octroi de la subvention : 76%

6/ La postulation à la subvention via la plateforme numérique était bien appréciée par les enquêtés, dans ce sens 92% d'entre eux ont affirmé que l'accès à cette plateforme a facilité leur démarche.

7/ La subvention a aidé 79 entreprises enquêtées à préserver les emplois qu'elles ont, soit un taux de 79% alors que les autres, et qui ont été généralement en difficulté avant la crise covid-19, n'ont pas pu préserver les postes d'emplois qu'elles ont.

Le nombre total des postes d'emplois préservés, selon l'enquête, est de 243 dont 179 femmes

Conclusion

Cette enquête a permis de dégager des points positifs :

- 1- L'objectif principal de la subvention est atteint :
 - La subvention a aidé 99% des entreprises enquêtées à continuer leurs activités,
 - La subvention a aidé 79% des entreprises enquêtées à préserver les postes d'emploi qu'elles ont
- 2- Un taux de satisfaction global acceptable de l'ordre de 75%

et des points à améliorer notamment la visibilité du programme IRDAD : La concrétisation du projet collaboratif de développement de la filière pistache et la mise en œuvre des projets régionaux issus de l'appel à propositions auront leur impact sur la visibilité du programme.

6. REGION DE SFAX

1- Contexte de la Subvention :

La pandémie a impactée profondément l'économie tant au niveau mondial que national.

Dans le cadre de la consolidation des efforts de l'État tunisien afin d'amortir les répercussions économiques du confinement sanitaire général causé par la crise « Covid-19 », le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), en coordination avec le Gouvernorat de Sfax prévoit d'attribuer une partie de la subvention octroyée par l'Union européenne dans le cadre du Programme « Initiative Régionale d'Appui au Développement Economique Durable - IRADA » d'un montant global de six cent cinquante mille dinars (650 000 DT), pour soutenir les Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) et les Très Petites Entreprises (TPEs) répondant aux Critères et conditions d'éligibilité ci-dessous indiquées.

2- Démarche suivie et principaux résultats de l'action :

Modalités d'octroi de la subvention :

-Un Comité régional constitué à cet effet par décision de Monsieur le Gouverneur de Sfax, a été chargée de la vérification des critères ci-dessous mentionnés et a établi la liste des bénéficiaires en se basant sur le principe « premier arrivé, premier servi ».

-Pour les PME/TPEs retenues, le montant maximum de la subvention a été donné sous forme d'un virement bancaire ou postal comme suit :

- 1600 dinars pour les PME/TPEs employant de 1 à 5 salariés
- 3200 Dinars pour les PME/TPEs employant de 6 à 9 salariés

Critères d'éligibilités initiales :

1. Les PME/TPEs formelles et en activité, soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés **selon le régime réel**.
2. Les PME/TPEs employant de 1 à 9 salariés (en dehors du gérant ou du propriétaire)
3. Les PME/TPEs justifiant d'une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50% pendant le premier semestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente.

Critères d'éligibilité après révision :

1. Les PME/TPEs formelles et en activité, soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés **quelque soit le régime fiscal** (réel ou forfaitaire)
2. Les PME/TPEs employant de 1 à 9 salariés (en dehors du gérant ou du propriétaire).
3. Les PME/TPEs justifiant d'une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50% pendant le premier semestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente.

Les entités opérant dans tous les domaines d'activité: Industries manufacturières; Services; Tourisme; Artisanat; Agriculture ...

Efforts de Sensibilisation déployés par l'antenne régionale IRADA- Sfax :

- Des actions de communication ont favorisé les enregistrements en ligne des PME/TPEs concernées et ce à travers :

- ✓ Les publications en arabe et en français sur la page Facebook du Programme
- ✓ Les interventions aux radios régionales (Radio Sfax, Tunisie Numérique, Diwen FM)

- ✓ Enregistrement des capsules d'information et de sensibilisation et diffusion sur les réseaux sociaux
- ✓ Rencontres avec les organismes patronaux
- ✓ Les insertions dans la presse

Synergie avec les services régionaux compétents :

- Afin de vérifier l'exactitude des informations communiquées au niveau de la plateforme et l'éligibilité des demandes, une synergie de travail a été effectuée avec les services régionaux compétents (Bureau de Contrôle des Impôts, CNSS, DRFPE)

Le tableau suivant résume toutes les réunions du Comité Régional :

Date	Réalisations	Observations
	Une proposition présentée au gouverneur pour la constitution du comité régional de tri et d'évaluation et de sélection des entreprises sinistrées à cause du COVID 19	Une lettre a été envoyée au gouverneur pour information à propos du cadre de cet appui financier
	Réception de la décision de constitution du Comité Régional par Monsieur le Gouverneur de Sfax	Décision reçue qui présente l'objectif du comité, la liste des membres impliqués et les tâches attribuées à ce Comité
10 aout 2020	Les principaux points validés par le comité lors de cette première réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions générales et spécifiques pour l'octroi de la subvention. • Les secteurs impactés par la crise Covid 19 et qui peuvent bénéficier de cette subvention • Les secteurs exclus de la subvention • Les critères d'éligibilités des PME-TPE qui peuvent bénéficier de la subvention • Le montant de la subvention alloué (selon le nombre d'employés) 	Les travaux ont commencé juste après cette réunion suite aux dossiers reçus sur la plateforme digitale (Premier arrivé Premier Servi)
09 septembre 2020	- L'ouverture officielle de la plateforme pour l'inscription des entreprises sur le site " tpe.irada.com.tn "	- Les organismes et structures régionaux (UTICA ,CONNECT , UPMI, Office du Tourisme , Office de l'Artisanat,), le centre d'affaires de Sfax , les institutions financières , ont organisé des réunions de sensibilisation et d'information pour aider les entreprises à s'inscrire sur la plateforme
A partir du 15 septembre 2020	Lancement de la campagne de sensibilisation et d'information en coordination avec les principaux acteurs à travers l'affichage des annonces en deux langues arabe et français dans toutes les délégations du gouvernorat et dans les organismes concernés ainsi des	- L'équipe IRADA Sfax en coordination avec la PDPP ont commencé la diffusion des affichages aux acteurs concernés -La plateforme digitale a été

	interventions aux médias de la région pour la diffusion de l'information et la sensibilisation des entreprises pour inscrire dans la plateforme digitale mise à la disposition .	élaborée par des experts d'IRADA centrale en coordination avec les 8 antennes régionaux d'IRADA
06 novembre 2020	<p>Deuxième réunion du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du nombre de dossiers inscrits sur la plateforme jusqu'à la date du 05 novembre 2020 • Présentation des résultats : <ul style="list-style-type: none"> - 384 dossiers partiellement inscrits / 237 demandes reçues / 148 demandes sélectionnées / 89 demandes rejetés et qui ne répond pas aux conditions d'éligibilités) • Approbation des résultats et des dossiers présentés par le Comité 	Une vérification des dossiers a été effectuée par l'équipe IRADA- Sfax, le représentant de la CNSS, le représentant du Bureau de Contrôle des Impôts et le représentant de la DRFPE
12 novembre 2020	<p>Troisième réunion du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des critères d'éligibilité des PME-TPE qui peuvent bénéficier de la subvention et extension du champ d'intervention pour d'autres entreprises - Revoir les 89 dossiers déjà rejetés lors de la première liste suite à la révision des critères d'éligibilité 	- Intégration des entreprises soumises au régime fiscal forfaitaire
23 mars 2021	<p>Quatrième réunion du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du nombre de dossiers inscrits sur la plateforme jusqu'à la date du 28 février 2021 • Présentation des résultats : <ul style="list-style-type: none"> - 418 dossiers partiellement inscrits / 186 demandes reçues / 69 demandes sur 89 demandes rejetées lot 1 ont été revues après révision des critères/ 151 demandes sélectionnées / 104 demandes rejetés) - Approbation du Comité des résultats et des dossiers présentés 	<p>- Accélérez l'achèvement de ce processus dès que possible</p> <p>- Les principales raisons de rejet des demandes non retenues peuvent être résumées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de la Patente après l'année 2018 • Nombre d'employés > 9 • Pas d'employés recrutés • Non affiliée à la CNSS • Situation fiscale non réglée
28 février 2021	Fermeture officielle du site	

3- Synthèse des travaux des deux lots :

Dans le cadre du soutien aux efforts consentis pour faire face aux répercussions négatives de la pandémie COVID 19 sur la situation économique, un budget estimé à 650 milles dinar a été alloué à travers le programme «IRADA» pour soutenir les PME/TPEs touchées par la crise.

Deux lots ont bénéficiés de cette subvention dont les détails sont expliqués ci-dessous.

Analyse des données des entités bénéficiaires de la subvention :

La répartition par genre et le nombre de salariés dans les entités bénéficiaires des deux lots sont presque identiques à ceux du premier lot comme le montre les tableaux ci dessous.

- Répartition par lot :

Sfax : Soutien financier aux TPE			
	Nb Bénéficiaires (TPE/PME)	Nb de salariés	Subvention (Milles Dinar)
Lot 1	148	434	278.4
Lot 2	151	412	265.6
Total	299	846	544

- Répartition par genre en nombre :

Répartition des bénéficiaires par genre			
	Homme	Femme	Total
Lot 1	99	49	148
Lot 2	107	44	151
Total	206	93	299

- Répartition par genre en % :

Répartition des bénéficiaires par genre (en %)			
	Homme	Femme	Total
Lot 1	67%	33%	100%
Lot 2	71%	29%	100%
Total	69%	31%	100%

- Répartition des bénéficiaires par secteur :

Activités	No mbr e	Nomb re en %	Dont Fem me	Dont Femme en %	Montant en DT	Montant en %	Nb Salariés	Nb Salariés en %
Tourisme (agence de voyage-hôtel ...)	21	7%	7	8%	36800	7%	51	6%
Café+salon de thé buvette...	44	15%	11	12%	73600	14%	102	12%
Jardin d'enfants - garderie scolaire - enseignement privé...	58	19%	44	47%	112000	21%	214	25%
Alimentaire (pizzeria-restaurant- jus de fruits ...)	15	5%	4	4%	30400	6%	54	6%
Commerce (vente meubles-matériel informatique- fourniture de bureau- quincaillerie...)	11	4%	1	1%	22400	4%	43	5%

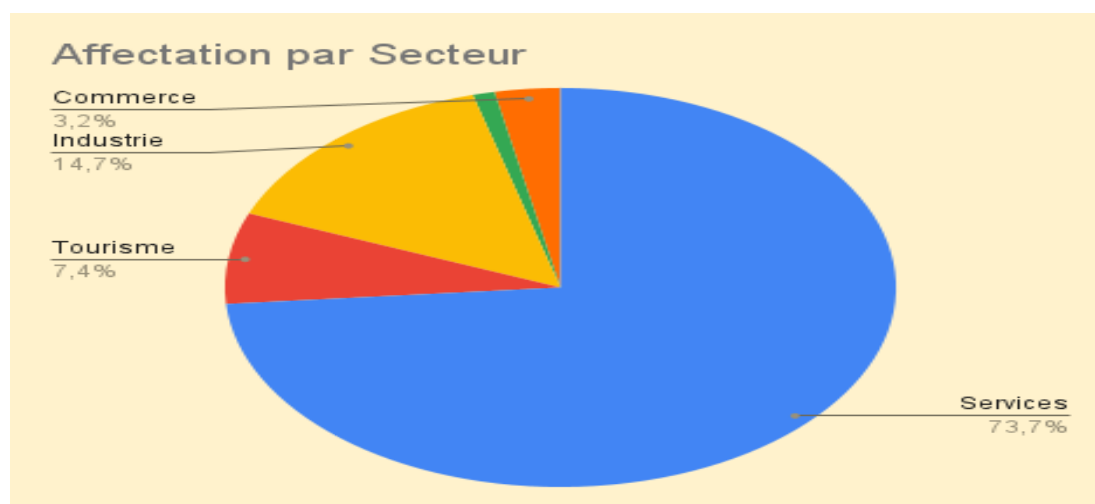
Santé et esthétique (coiffure-soins esthétique-opticien-kinée ...)	8	3%	6	6%	12800	2%	12	1%
Bâtiment-ameublement-peinture-électricité-menuiserie...	28	9%	1	1%	52800	10%	82	10%
Services divers (comptable-études et conseils-informatique-transport...)	38	13%	5	5%	64000	12%	88	10%
Autoécole	8	3%	0	0%	12800	2%	10	1%
Autres services divers (loisir-sport-photographie-topographie-traitement de texte ...)	15	5%	6	6%	24000	4%	25	3%
TPE de fabrication et services industrielles	41	14%	4	4%	83200	15%	139	16%
Artisans (cuir-chaussure-habillement-graphique...)	12	4%	4	4%	19200	4%	26	3%
Total	299	100%	93	100%	544000	100%	846	100%

4- L'enquête de satisfaction :

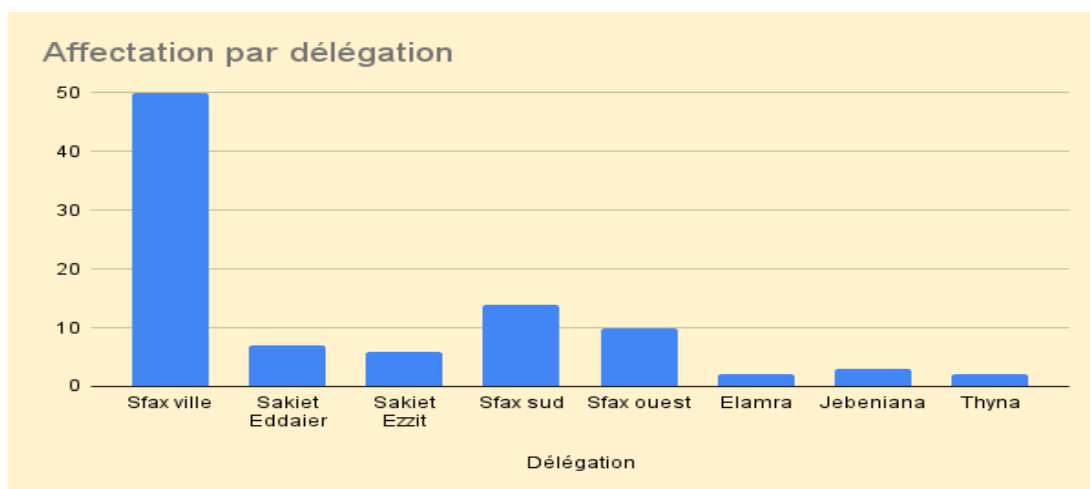
- **Objectif de l'enquête et méthodologie suivie:** Une enquête de satisfaction a été lancée au début du deuxième trimestre 2021 pour évaluer l'action et son impact sur les entités bénéficiaires. Cette enquête concernera un échantillon des bénéficiaires (99/299) soit 33% et a été menée par mailing, téléphone et contact direct.

- Principaux Résultats de l'enquête :

L'analyse des réponses à l'enquête lancée ont abouties aux conclusions suivantes :



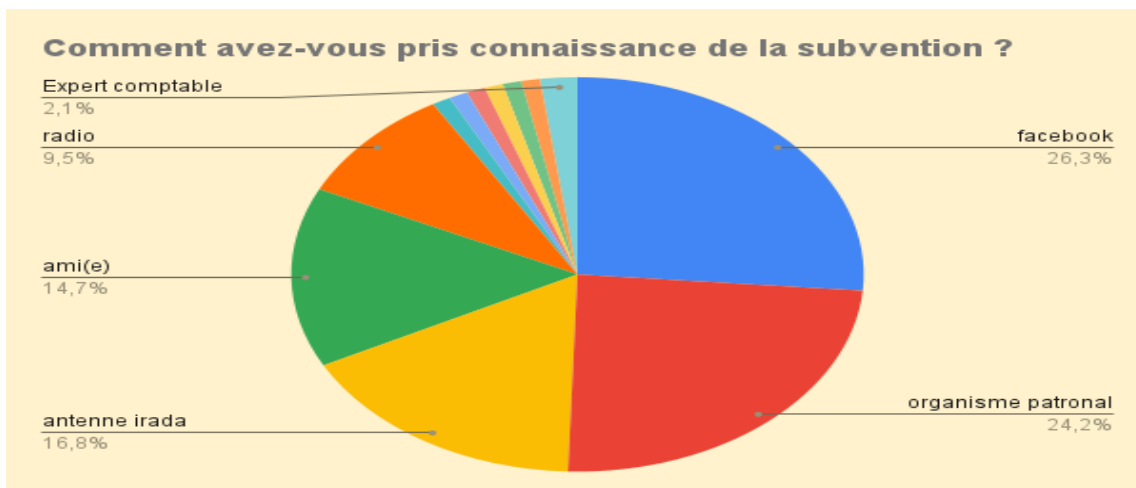
73%.7 des bénéficiaires de la subvention appartiennent aux secteurs services, suivie des industries 14.7%, tourisme 7.4% et commerce 3.2%



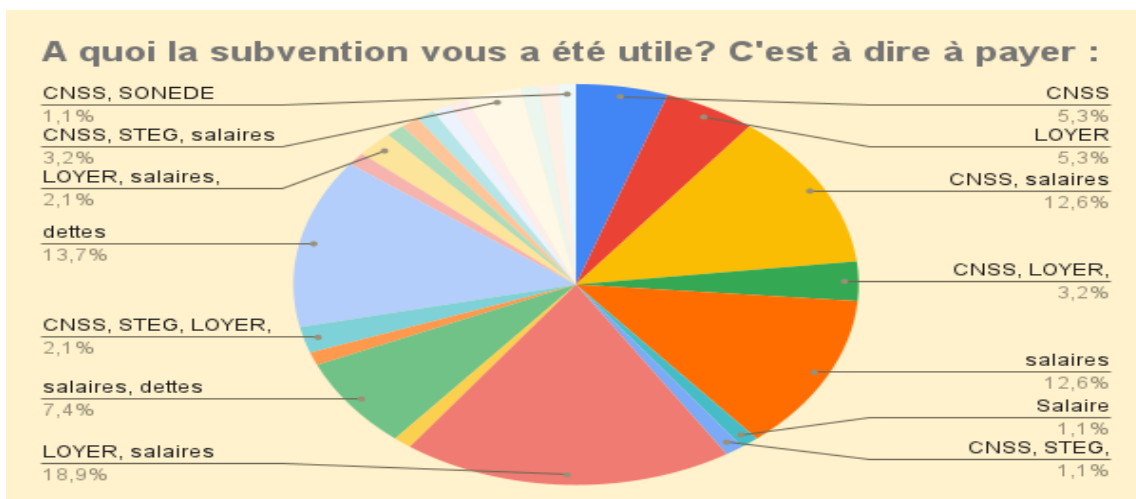
La majorité des bénéficiaires appartiennent à Sfax Ville et le reste sont de différentes délégations comme présentées dans le diagramme ci-dessus.



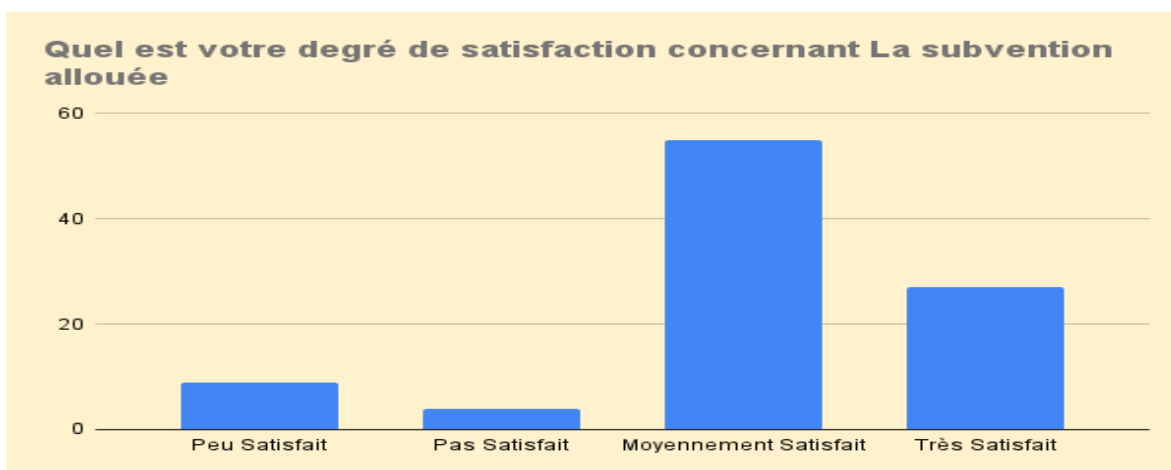
44.2% des personnes interrogées ont répondues qu'elles ont entendu parler du programme IRADA avant cette subvention contre 55.8% qu'elles ont répondues qu'il ne connaisse pas. Ceci est expliqué par le changement de la population cible du programme IRADA suite à la crise sanitaire Covid 19, qui a été focalisé principalement sur les associations, les collectivités locales et les groupements sectoriels et qui a été changé vers les privés et surtout sur le citoyen à faible source de revenu.



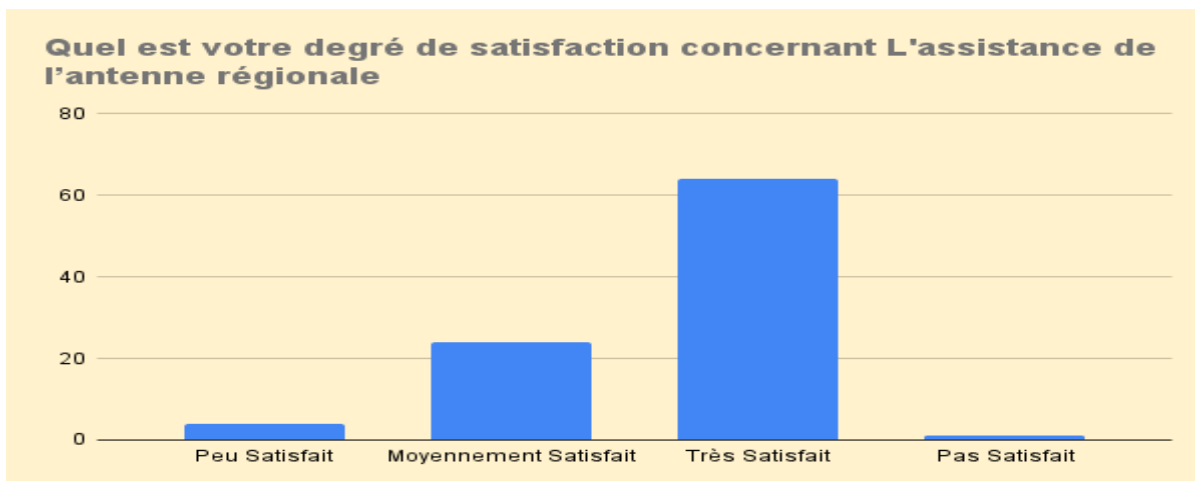
Selon le diagramme ci-dessus, la majorité des bénéficiaires ont pris connaissance de la subvention des réseaux sociaux et principalement Facebook. Ceci est dû principalement aux efforts médiatiques adoptés par l'antenne régionale : intervention live dans la page Tunisie Numérique et enregistrement d'une capsule explicative.



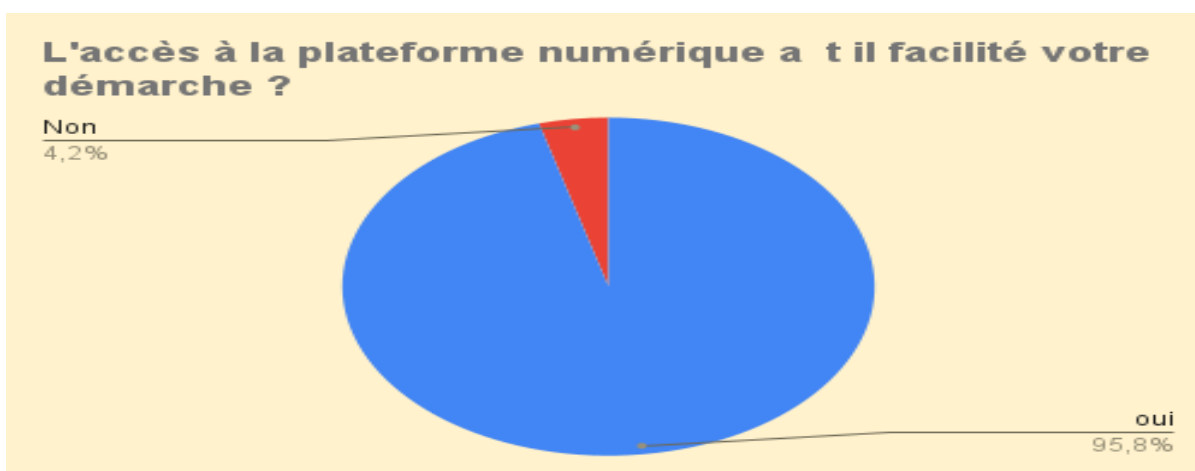
La subvention a été allouée, principalement, par la majorité des interrogées aux frais locatifs et salaires (18.9%), suivie des dettes (13.7%), salaires (12.6%), Salaires et CNSS (12.6%).



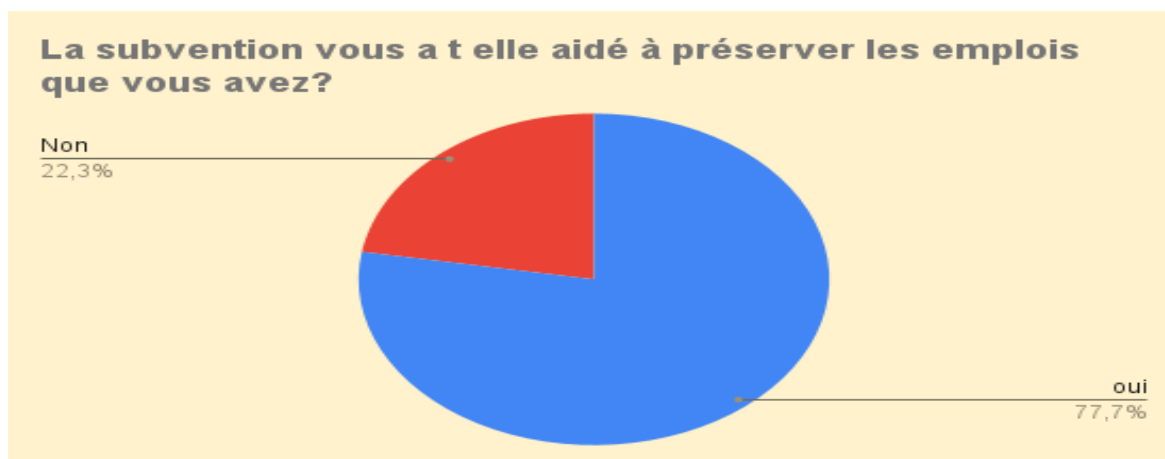
Concernant la question qui évalue le degré de satisfaction du montant de la subvention allouée, plus que 50% sont moyennement satisfait, 28% sont très satisfait, 10% sont peu satisfait et 8% ne sont pas satisfait. La non satisfaction de quelques bénéficiaires pourra être du, soit à la gravité des difficultés financières confrontées, soit à la défalcation du montant selon le nombre d'employés par entreprise, décidé par le Comité régional (1600 dt pour les entreprises qui recrutent entre 1 et 5 employés, et 3200 dt pour celles qui recrutent entre 6 et 9 employés).



Pour la question d'évaluation du degré de satisfaction des bénéficiaires de l'assistance de l'antenne régionale, plus que 60% des interrogés sont très satisfait et 22% sont moyennement satisfait.



95.8% des personnes interrogées ont répondues que la plateforme numérique a facilitée la démarche de leurs inscriptions contre 4.2% qui ont trouvé de difficultés d'inscriptions suite qu'elle se fait sur 2 étapes. L'antenne régionale a appuyée beaucoup de personnes pour s'inscrire sur la plateforme.



77.7% des personnes interrogées ont répondues que la subvention allouée, et malgré qu'elle est symbolique, elle a contribué à préservé des postes d'emplois.

Suite aux réponses collectées, la subvention allouée a contribué à préserver 234 emplois dont 118 des femmes soit un taux de 50.42%.

5- Conclusion :

La subvention attribuée aux bénéficiaires a pu consolider 299 PME- TPE qui ont déjà déposé leurs dossiers complets au niveau de la plateforme numérique

Cette subvention a permis de déclencher une dynamique économie dans la région et à améliorer la visibilité du programme IRADA

7. REGION DE GABES

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'initiative régionale d'appui au développement économique durable «IRADA» financé par l'Union Européenne et de l'accord signé entre le représentant de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie et le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale et l'Office de Développement du Sud, et compte tenu de la situation économique et sociale difficile qui a affecter la plupart des sociétés économique à Gabès, suite à l'éclosion de la pandémie Covid19 , la comité régional d'experts créé dans le Gouvernorat de Gabès, présider par le gouverneur a clôturer ses travaux par l'accord a appuies 215 entreprises sur 314 dossier reçus, répartie par secteur d'activité comme suit:

Service et service lié à l'industrie	38	18%
bâtiment et service annexe	16	7%
Restauration	7	3%
Auto école	7	3%
Tourisme	22	10%
Jardin d'enfant	17	8%
Café et salon de thé	10	5%
Ecole de formation et garderie scolaire	29	13%
Commerce	32	15%
Kinésithérapie	3	1%
Informatique et communication	10	5%
Comptabilité et bureau d'étude	24	11%

La répartition par genre des bénéficiaires de l'appui

Homme	156	72%
Femme	59	28%
Total	215	100%

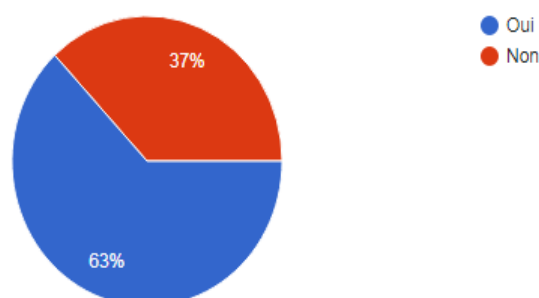
Une enquête de satisfaction au près des bénéficiaires de la subvention est réaliser par un questionnaire transmit par e-mail au 215 entreprises. Le nombre de réponse reçu sur l'application Google forms est de 73 ce qui présente 34% des bénéficiaires.

Le résultat de l'enquête se résume dans les graphiques suivantes:

Graphique N°1

Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention?

73 réponses



63% des réponses des entreprises reçu ont entendu parler du programme IRADA avant l'octroi de la subvention

Graphique N°2

Comment avez-vous pris connaissance de la subvention?

73 réponses

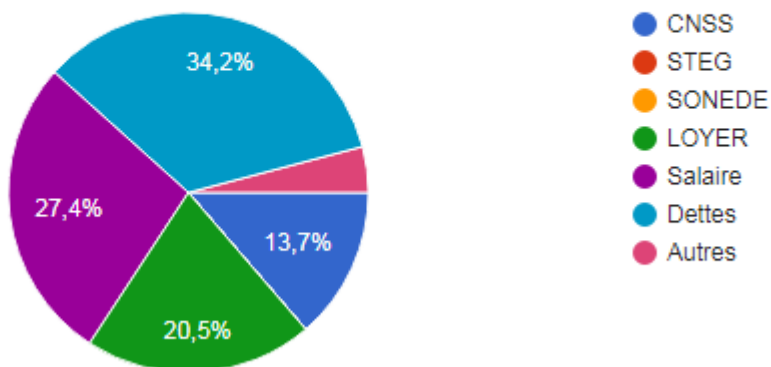


52% des réponses des entreprises reçu ont pris connaissance de la subvention par ami (réseau restreint) et 34% sur facebook

Graphique N°3

A quoi la subvention vous été utile? c'est à dire à payer:

73 réponses



34% des réponses des entreprises reçu on répondu: la subvention a servi au paiement de la cotisation sociale CNSS

27% des réponses des entreprises reçu on répondu: la subvention a servi au paiement salaires

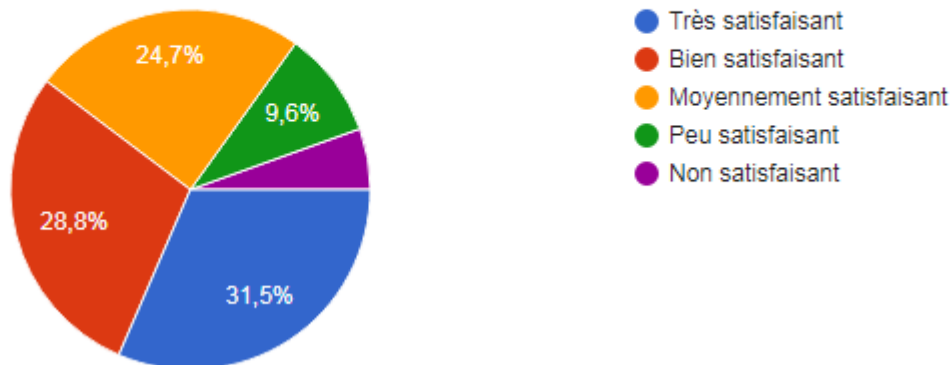
20 % des réponses des entreprises reçu on répondu: la subvention a servi au paiement des loyers

13 % des réponses des entreprises reçu on répondu: la subvention a servi au paiement des dettes cumulés

Graphique N°4

Le niveau de satisfaction de la subvention reçue

73 réponses



31% des réponses des entreprises reçu on répondu: le niveau de satisfaction de la subvention reçus et très satisfaisant

29 % des réponses des entreprises reçu on répondu: le niveau de satisfaction de la subvention reçus et bien satisfaisant

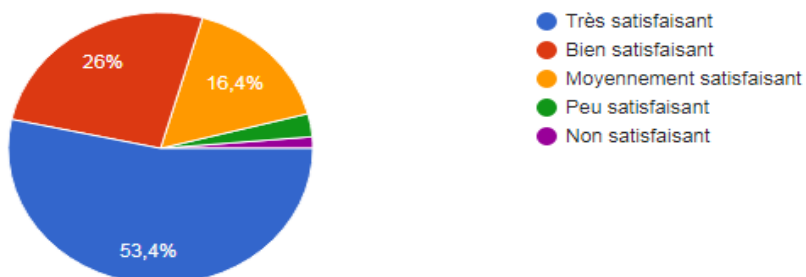
25 % des réponses des entreprises reçu on répondu: le niveau de satisfaction de la subvention reçus et moyennement satisfaisant

9 % des réponses des entreprises reçu on répondu: le niveau de satisfaction de la subvention reçus et peu satisfaisant

Graphique N°5

L'assistance de l'antenne régionale IRADA

73 réponses



53 % des réponses des entreprises reçu on répondu: L'assistance de l'antenne régionale IRADA et très satisfaisant

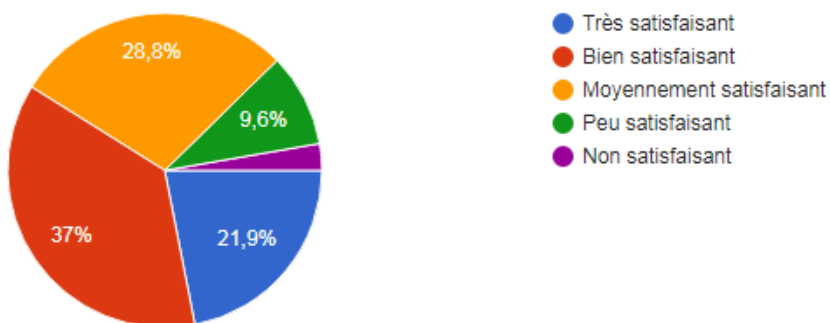
26 % des réponses des entreprises reçu on répondu: L'assistance de l'antenne régionale IRADA et bien satisfaisant

16 % des réponses des entreprises reçu on répondu: L'assistance de l'antenne régionale IRADA et moyennement satisfaisant

Graphique N°6

Le délai d'octroi de la subvention

73 réponses



22 % des réponses des entreprises reçu on répondu: Le délai d'octroi de la subvention et très satisfaisant

37 % des réponses des entreprises reçu on répondu: Le délai d'octroi de la subvention et bien satisfaisant

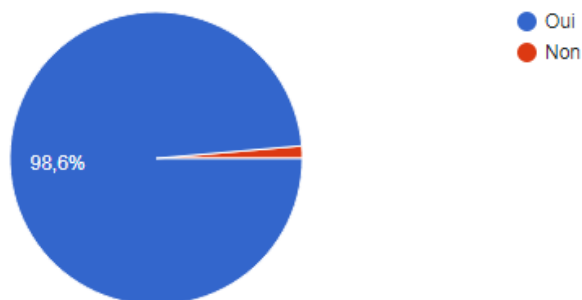
28 % des réponses des entreprises reçu on répondu: Le délai d'octroi de la subvention et moyennement satisfaisant

9 % des réponses des entreprises reçu on répondu: Le délai d'octroi de la subvention et peu satisfaisant

Graphique N°7

L'accès à la plateforme numérique a t il facilité votre démarche

73 réponses

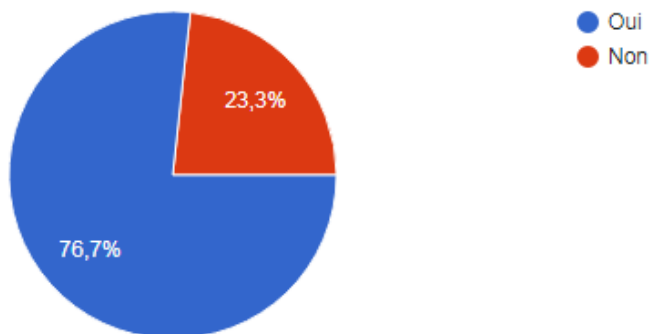


98 % des réponses des entreprises reçu on répondu: L'accès à la plateforme numérique a facilité la démarche

Graphique N°8

La subvention vous a t elle aidé à préserver les emplois que vous avez

73 réponses

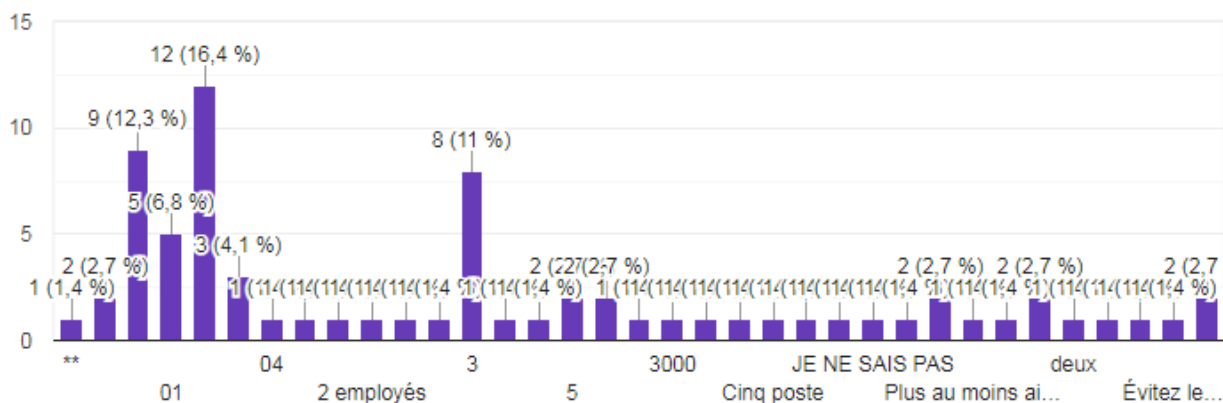


77 % des réponses des entreprises reçu on répondu: La subvention a aidé à préserver les emplois de l'entreprise

Graphique N°9

Si oui, combien?

73 réponses



186 emploi ont put être préservé par les 73 entreprises enquêter soit 2.5 emploi par entreprise.

8. REGION DE MEDENINE

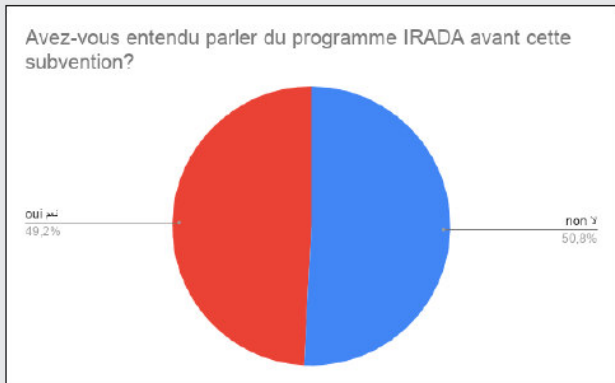


Initiative Régionale d'Appui au Développement économique durable

Réponses pour un échantillon représentatif n = 120.



1. Avez-vous entendu parler du programme IRADA avant cette subvention ?



République Tunisienne
MDICI - MFPE



Programme financé par
l'Union européenne

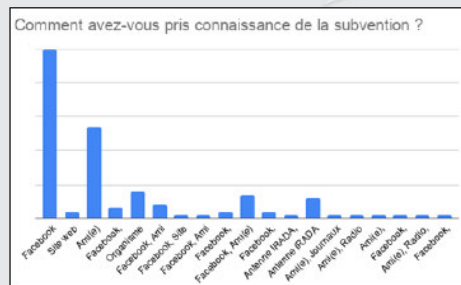
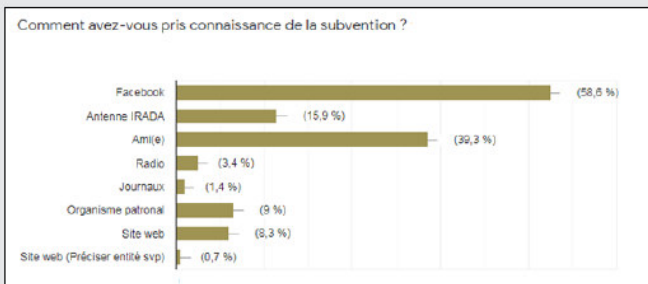


Initiative Régionale d'Appui au Développement économique durable

Réponses pour un échantillon représentatif n = 120.




2. Comment avez-vous pris connaissance de la subvention ?



République Tunisienne
MDICI - MFPE



Programme financé par
l'Union européenne



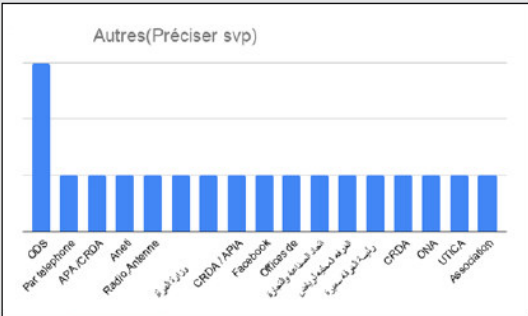
Initiative Régionale d'Appui au Développement économique durable

Réponses pour un échantillon représentatif n = 120.

للجفّة، من الجفّة
pour la région,
par la région


Renforcer les filières, créer des métiers

2. Comment avez-vous pris connaissance de la subvention ?




Autres(Préciser svp)

Autres(Préciser svp)
ODS
Par téléphone
APA
ANETI
Radio, Antenne irada
Ministère de la femmes
Chambre régionale de jardin d'enfants
CRDA Médenine
ONA
UTICA
Association



République Tunisienne
MDICI - MFPE



Programme financé par
l'Union européenne



Initiative Régionale d'Appui au Développement économique durable

Réponses pour un échantillon représentatif n = 120.

للجفّة، من الجفّة
pour la région,
par la région

Renforcer les filières, créer des métiers

3. L'accès à la plateforme numérique a-t-il facilité votre démarche ?

La digitalisation du processus d'inscription s'avère un outil très utile. Cette plateforme a facilité la réussite de cette activité en terme de gain de temps, adaptation avec les contraintes sanitaires et l'efficacité des résultats obtenus



L'accès à la plateforme numérique a-t-il facilité votre démarche ?

non 1,7%


oui 98,3%



République Tunisienne
MDICI - MFPE



Programme financé par
l'Union européenne



Initiative Régionale d'Appui au Développement économique durable

Réponses pour un échantillon représentatif n = 120.

للجهة، من الجهة
pour la région,
par la région

Renforcer les filières, créer des métiers


4. A quoi la subvention vous a été utile? C'est à dire à payer

A quoi la subvention vous a été utile? C'est à dire à payer


Poste	Pourcentage
CNSS	64,1 %
STEO	40 %
SONEDE	31 %
Loyer	71,7 %
Salaires	89 %
Dettes	35,9 %

Autres (Préciser svp)


- Avocat
- Achat de la matière première
- Emballages et Étiquettes
- Matériels
- Impôts



République Tunisienne
MDICI - MFPE



Programme financé par
l'Union européenne



Initiative Régionale d'Appui au Développement économique durable

Réponses pour un échantillon représentatif n = 120.

للجهة، من الجهة
pour la région,
par la région

Renforcer les filières, créer des métiers

5. La subvention vous a-t-elle aidé à préserver les emplois que vous avez?

Ce résultat est en forte corrélation avec les résultats de la question précédente, qui a montré que la majorité des bénéficiaires ont consacré la subvention pour le paiement des salaires et de CNSS


La subvention vous a-t-elle aidé à préserver les emplois que vous avez?

Réponse	Pourcentage
oui	92,5 %
non	7,5 %


Répartition par genre

Genre	Pourcentage
Femmes	85 %
Hommes	15 %

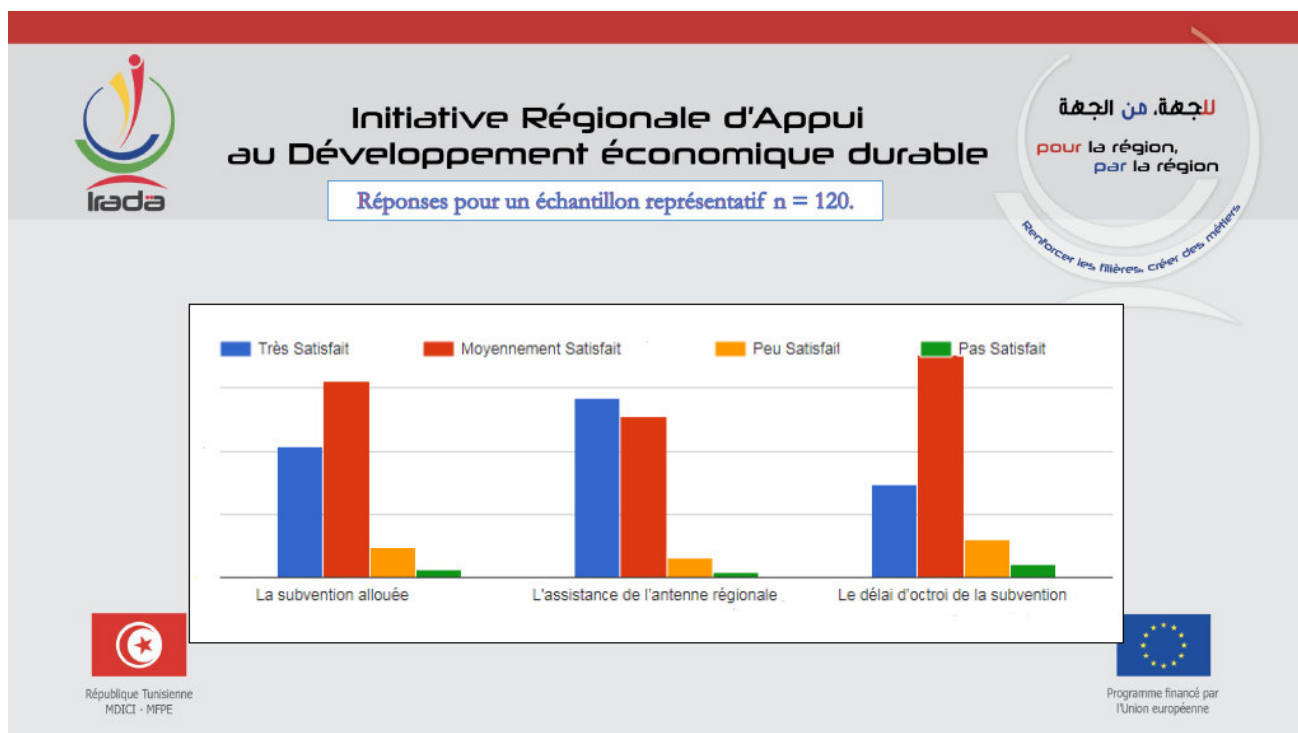
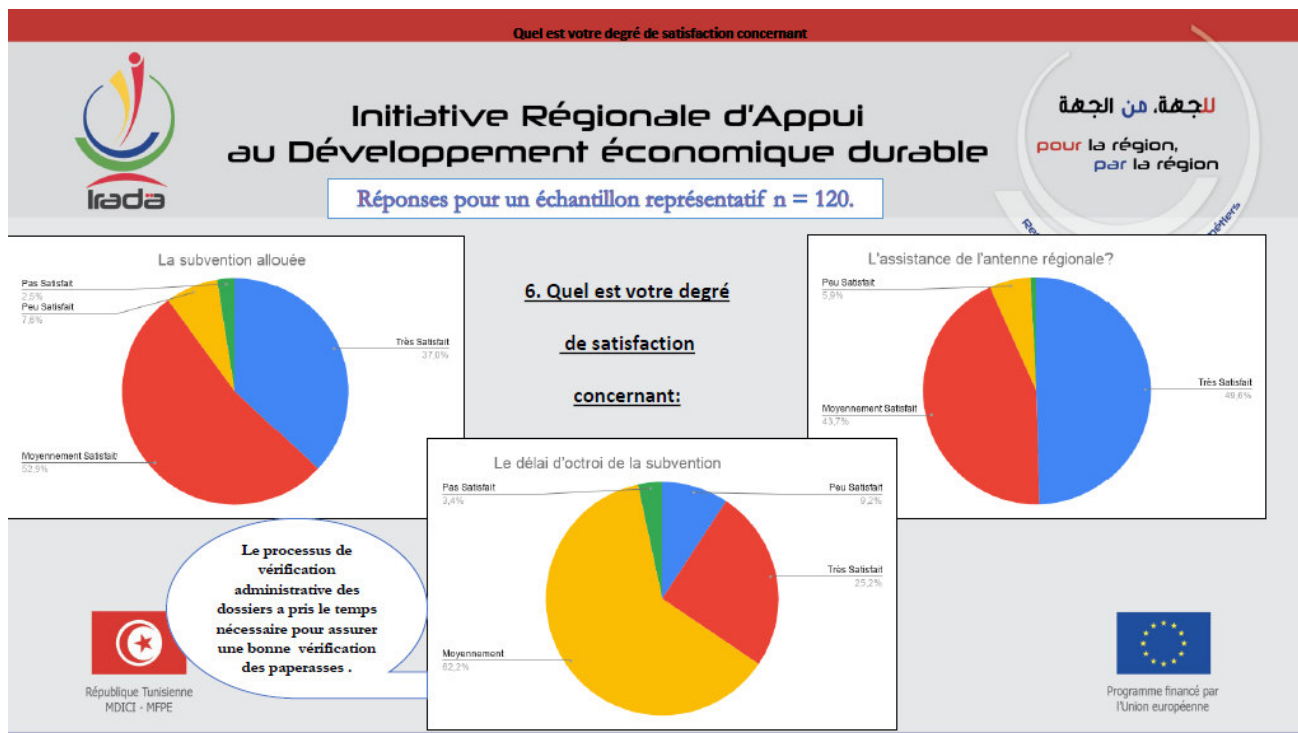
L'approche genre est respectée



République Tunisienne
MDICI - MFPE



Programme financé par
l'Union européenne





Initiative Régionale d'Appui au Développement économique durable

Réponses pour un échantillon représentatif n = 120.

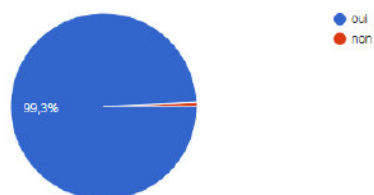
للجفّة، من الجفّة
pour la région,
par la région

Renforcer les filières, créer des métiers

7. Votre entreprise/entité est elle encore en activité ?

La subvention allouée a contribué au maintien et à la durabilité des activités malgré les conditions sanitaires très difficiles.

Votre entreprise/entité est elle encore en activité ?



République Tunisienne
MDICI - MFPE



Programme financé par
l'Union européenne